

LE DISCOURS EXPLICATIF

première partie

NO 38 - SEPTEMBRE 1981

## I N T R O D U C T I O N

Celui qui ne ferait que parcourir rapidement les études que nous avons consacrées jusqu'ici à la sémiologie de l'explication<sup>(\*)</sup>, c'est-à-dire celles contenues dans *Quelques réflexions sur l'explication* (Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, 1980, no 36) et celles parues dans *L'explication: une approche sémiologique* (Revue Européenne des Sciences Sociales, 1981, t. XIX, no 56), serait sans doute surpris par le nombre considérable des occurrences du mot "discours". Surpris, et probablement inquiet de ce que nous soyons passés à côté de l'explication elle-même. Il est cependant possible que la matière des deux cahiers que nous publions aujourd'hui, même si elle est regroupée sous le titre de *Le discours explicatif*, apaise un peu son inquiétude: la part de l'explication l'emporte en effet ici sur celle du discours. Mais, même si l'on nous accorde le bénéfice d'avoir effectivement traité de notre sujet, il reste que la démarche suivie peut être récusée. "Expliquer", dans la quasi-totalité de ses acceptions usuelles, c'est faire comprendre quelque phénomène ou quelque événement, c'est modifier chez soi ou chez les autres un état de connaissances et, même si la plupart du temps l'explication passe par un discours, elle ne s'y réduit certainement pas.

Tout ceci est exact, mais il convient avant de prendre position de revenir à notre propos, qui est celui d'une sémiologie, et de le replacer dans le cadre des travaux du Centre. Ceux-ci sont tous orientés par la volonté de construire peu à peu une logique naturelle.

---

(\*) Recherche 1.919-0.79 financée par le Fonds National Suisse de la Recherche scientifique.

Qu'est-ce donc que la logique? La réponse n'est pas simple, en ce sens qu'elle va dépendre du point de vue auquel on se placera. On admet le plus souvent que la logique est un ensemble de règles et de lois qui permettent à ceux qui les appliquent et les respectent de procéder du vrai au vrai. Rien n'empêche cependant de la placer dans un autre éclairage et d'y voir un système de représentation. Reste bien entendu à dire alors de quoi elle est représentation. La chose est facile pour la logique mathématique, dont on peut poser sans plus qu'elle représente cette catégorie particulière de raisonnement que sont les démonstrations. Quant à la logique naturelle, telle que nous la concevons, elle se voudrait la représentation des activités de schématisation d'un sujet parlant, ce qui entraîne deux conséquences..

D'abord une schématisation est faite d'objets au sens large du terme. Mais ceux-ci ne sont jamais donnés tout faits, de sorte que c'est par son activité même que le sujet les construit et les transforme. La logique naturelle vue sous cet aspect apparaît ainsi tenir la place de ce que Piaget a parfois appelé l'infralogique, c'est-à-dire le système des opérations constitutives des objets eux-mêmes, par opposition avec les opérations à proprement parler logiques qui articulent les objets entre eux.

Ensuite, et c'est ici que la sémiologie prend ses distances d'avec la psychologie, les objets dont il est question sont élaborés par le biais d'opérations logico-discursives, ce qui signifie que le sujet a nécessairement recours à une langue naturelle. Or celle-ci lui sert à informer, non sur quelque réalité concrète ou cognitive, mais bien sur sa "vision" des choses. Ainsi la logique naturelle devrait-elle être le système de représentation des représentations par-

ticulières et multiples qu'exprime chaque discours.

On comprend dès lors qu'une étude sémiologique de l'explication, c'est-à-dire ni psychologique ni linguistique, ne peut prendre appui que sur l'observation de discours explicatifs. Encore faut-il préciser avant de lire les textes qui suivent, qu'elle ne vise en rien à déterminer ce que disent ces discours, non plus qu'à savoir quelles sont les connaissances de ceux qui les font. L'observation ne sert qu'à dégager les mécanismes qui permettent de construire des situations qui demandent une explication et de les transformer en des situations présentées comme répondant à la question.

Neuchâtel, le 17 septembre 1981

Jean-Blaise GRIZE

SOMMAIRE :

- \*\* ASPECTS LOGIQUES DE L'EXPLICATION 1-34  
Marie-Jeanne Borel
- \*\* I. ENTRE JUSTIFIER ET EXPLIQUER, DIRE 35-58  
ET CE QU'ON VEUT DIRE  
Alain Lecomte
- \*\* L'EXPLICATION: PRÉTEXTE À UNE ANALYSE 59-75  
NAÏVE  
Denis Miéville

## ASPECTS LOGIQUES DE L'EXPLICATION

par Marie-Jeanne BOREL

"La raison est une démarche qui  
engendre du divers"

(Piaget, 1971a, 165)

## T A B L E

### 0. INTRODUCTION

0.1 Niveaux d'analyse

0.2 Distinctions préalables

0.2.1. EXPLIQUER<sub>1</sub> et EXPLIQUER<sub>2</sub>

0.2.2. EXPLIQUER<sub>2</sub> vs JUSTIFIER

### 1. ASPECTS LOGICO-PRAGMATIQUES

1.1 Pragmatique

1.1.1 Etats de l'objet de l'explication

1.1.2 POURQUOI et PARCE QUE

1.2 Relations logiques

1.3 La condition A

### 2. ASPECTS LOGICO-SEMANTIQUES

2.1 Production et nécessité

2.2 Opérer sur des contenus

2.2.1 Objets de discours

2.2.2 Relations et transformations

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

## 0. INTRODUCTION

L'explication que nous étudions n'est pas celle des sciences "dures" disciplinées par la méthode formelle hypothético-déductive. Elle est la réponse que chacun\* peut donner à des questions comme "d'où vient que...?" ou "comment est-il possible que...?" ou encore "mais au fond, pourquoi...?". En expliquant, on montre par un discours comment certains faits en amènent d'autres, ou à quoi est due la transformation d'un objet d'expérience.

Un bref rappel du cadre dans lequel nous envisageons l'étude de l'explication permettra de situer le niveau d'une approche logique de ce type de discours. On verra en particulier que le discours qui nous intéresse correspond à un des sens du mot "expliquer" seulement et que ses démarches doivent être distinguées de procédures voisines qui sont celles de la justification.

### 0.1 Niveaux d'analyse

Sémiologiquement parlant, une explication est d'abord un texte formé de signes appartenant à une langue naturelle. Dans une situation de communication où s'échangent des paroles, ces signes matérialisent l'intervention d'un locuteur dans cet échange; ils permettent, de concert avec toute sorte d'indices non-linguistiques présents dans la situation, d'identifier une forme de communication, c'est-à-dire une manière de parler dans une interaction. A ce niveau, quelqu'un parle à quelqu'un.

Mais une explication est aussi un discours où quelqu'un dit quelque chose, c'est-à-dire le trajet formulé d'une pensée qui procède guidée par un projet de connaissance ou d'action. Un énonciateur agence linéairement des informations en les faisant référer à des univers de choses et à des contextes; il prend des positions à leur égard, les op-

---

\* Notre travail a porté sur des textes de forme, de provenance et de finalité très diverses: fragments de romans policiers, de pièces de théâtre, de manuels et de vulgarisation scientifiques, de monographies scientifiques (géologie et histoire), d'échange oral spontané...

pose à d'autres positions qu'il imagine ou rapporte, et il conduit des inférences en articulant les thèses qu'il avance avec d'autres déjà dites, à dire ou non dites.

Enfin une explication est la structure, communiquée et énoncée, d'un certain savoir concernant des événements et des processus donnés dans l'expérience où des objets apparaissent en relation avec d'autres, avec des propriétés dont certaines sont directement accessibles et d'autres construites. A ce niveau, quelque chose est dit de quelque chose, un ensemble d'entités sont désignées et décrites entre lesquelles circule la pensée discursive.

Il nous paraît légitime de parler de niveaux pour ces trois aspects de l'explication, car dans l'identification d'un discours on commence généralement par reconnaître que quelqu'un parle d'une certaine façon avant d'entrer dans ce qu'il dit et d'identifier l'univers des choses dont il parle.

Notre propos se situe au troisième de ces niveaux, là où l'on peut saisir le discours explicatif dans sa logique, c'est-à-dire dans sa signification de connaissance représentée. Toutefois l'existence des deux autres niveaux ne peut être simplement ignorée. Dans l'activité non-spécialisée de langage, les structures cognitives sont schématisées dans le fil du discours, et un discours est toujours adressé à quelqu'un.

On sait que l'explication provoque les logiciens (BRAND, 1976). Tantôt elle est réduite aux canons de la déduction formelle - mais on ne définit alors qu'une forme spécialisée de l'explication; tantôt irréductible à la logique, elle est abandonnée à une 'psychologie' de l'invention ou de la compréhension - mais alors on ne saisit plus pourquoi elle a toujours correspondu à un idéal de connaissance achevée.

Le problème qui nous est posé est en conséquence le suivant: la logique "naturelle" de ces organisations est une logique du sujet et des contenus, elle est non-formelle. C'est dire que, contrairement à la logique formelle qui gère des structures cognitives dans lesquelles personne ne parle à personne, ni n'énonce, ni ne fait référer ce qui est dit à un "extérieur" du discours, les règles que nous avons à chercher sont toujours relatives. Elles sont

relatives aux langues au moyen desquelles on communique, aux intentions qui guident le discours et aux positions qui s'y prennent, aux objectifs de la pensée verbale dont dépendent ses stratégies et, enfin, aux différentes matières qui forment son champ d'action. Autrement dit, cette logique intègre inévitablement des données pragmatiques et sémantiques.

## 0.2 Distinctions préalables

Pour mieux cerner ce que nous entendons ici par explication, rappelons deux distinctions concernant les deux premiers niveaux (BOREL, 1980, 1981b).

### 0.2.1. EXPLIQUER<sub>1</sub> et EXPLIQUER<sub>2</sub>

Comme indice textuel, le mot "expliquer" décrit différentes manières de parler qui vont d'"informer" à "se disputer". Ce verbe est un terme métalinguistique: avec d'autres indices il permet de repérer dans la communication et selon le niveau considéré soit un type d'acte de langage (une manière de parler) souvent didactique, soit une procédure de discours, c'est-à-dire une façon de raisonner, soit enfin une manière de représenter un phénomène en liaison avec d'autres.

Cependant la variété des contextes où peut entrer le verbe "expliquer" révèle son équivocité. Une approche logique de l'explication doit distinguer entre divers sens du mot car elle ne peut viser sans confusion une théorie unifiée qui tiendrait compte de tous ces sens à la fois. Nous distinguerons deux cas, distinction suffisante pour ce que nous voulons montrer -et subsidiairement éclairer quelque peu la différence entre comprendre ou faire comprendre et expliquer. (CHAROLLES, 1981).

/A / EXPLIQUER<sub>1</sub> - soit: "A explique à B la mécanique de Newton".

Ce contexte décrit une relation de communication entre deux agents, relativement à un objet: le locuteur A fait savoir ou fait comprendre à son interlocuteur B ce qu'est un certain objet en le décrivant, en l'analysant devant lui, en explicitant éléments ou aspects. Cette façon de parler est didactique, et la procédure en jeu est une explicitation. On peut ainsi expliquer à

quelqu'un ses intentions, comment on a procédé, qu'il vaut mieux faire ceci ou cela, quel est le sens d'un mot, etc.

On peut notamment comprendre ou faire comprendre un problème en en explicitant éléments et parties, mais sans l'avoir résolu pour autant même si la compréhension du problème ouvre une voie de recherche vers sa solution. Cette solution peut être elle-même une explication, mais dans un second sens du mot :

/ B / EXPLIQUER<sub>2</sub> - soit: "La mécanique de Newton explique tel mouvement de la lune"

Ce contexte décrit une relation d'une autre sorte, une relation entre objets de discours et non plus une relation entre partenaires de la communication. Ces objets sont des événements, des faits ou des structures objectives concernant une réalité dont on parle et non plus une réalité dans laquelle on parle. "Expliquer" ne réfère plus à une manière de parler à quelqu'un, mais à une procédure de discours/<sup>à propos</sup> d'une structure du réel extérieure aux agents de la communication.

Il est significatif pour la différence entre /A/ et /B/ que le second contexte puisse être enchâssé dans le premier, alors que l'inverse n'est pas le cas, par exemple: "Explique-moi en quoi (comment) la mécanique de Newton explique tel mouvement de la lune", soit:

A EXPLIQUE<sub>1</sub> à B que X EXPLIQUE<sub>2</sub> Y

C'est dire qu'une explication au sens /B/ peut aussi être mise en question, réfutée, etc. Elle peut donc être l'objet de diverses manières de parler -donner lieu à différents textes -et de diverses modalités énonciatives -dépendre d'attitudes différentes de l'énonciateur par rapport à l'information énoncée. Il arrive par exemple que l'on doive adapter une explication au sens /B/ à un auditoire, qu'on la lui "trivialise" dans une intention didactique pour qu'il la comprenne; car s'il paraît clair que celui qui a résolu un problème a compris sa solution, il n'en va pas automatiquement de même pour celui à qui on la communique.

EXPLIQUER<sub>2</sub> renvoie donc à une forme que prend ce dont on dit quelque chose, et la manière dont on en parle peut ne pas être didactique. La procédure discursive qui correspond à cet usage du mot

expliquer" est celle par laquelle on "rend raison" d'un fait en faisant en particulier appel à des causes. Et c'est elle qui nous concernera ici.

La distinction que nous venons de faire permet de dissocier en partie les conditions d'accès à une connaissance de l'organisation de celle-ci. Cependant cette différence reste relative dans la mesure où on ne peut, sans idéalisme, isoler entièrement une connaissance de sa formation. C'est le problème même d'EXPLIQUER<sub>2</sub> dans le discours naturel. Un discours explicatif fait inévitablement appel à des explications (EXPLIQUER<sub>1</sub>) dès qu'il est communiqué, et dès que s'y inscrit le trajet d'une pensée qui passé de la formulation d'un problème à l'élaboration de sa solution -une pensée qui ne se limite donc pas à justifier par une déduction formelle l'exposé de résultats extemporanés.

#### 0.2.2. EXPLIQUER<sub>2</sub> versus JUSTIFIER

Les épistémologues s'accordent en général pour ne pas confondre les raisons qui, \*dans les choses, isolent un facteur désigné comme la cause, le responsable ou l'origine de cet événement; raison de dire quelque chose dans un cas, raisons d'être, d'advenir ou de changer dans l'autre.

Par exemple, on a une raison de croire vrai l'énoncé "Il pleut" lorsqu'on a reçu une goutte d'eau sur la main; mais cette goutte d'eau n'est pas la cause de la pluie, tandis qu'on saura d'où vient qu'il pleuve en observant un processus de condensation des gouttes d'eau dans un nuage. Les premières raisons sont des preuves dépendant de l'évidence empirique "computée" grâce aux normes logiques, ce sont des justifications; les autres sont des raisons explicatives.

Cependant les choses sont plus variées dans la pensée naturelle, car on y rencontre d'autres formes de justifications. Prenons l'exemple de "parce que" qui, dans un texte et parmi d'autres indices, signale l'introduction d'une raison dans le discours. L'observation (BOREL, 1981b) montre qu'une bonne partie des raisons introduites ainsi ne sont pas explicatives mais justificatives, et que parmi ces dernières, toutes ne sont pas des preuves de la vérité d'une croyance. On peut en effet distinguer selon l'objet de la justification:

\*dans le discours et le savoir, font croire que l'énoncé qui relate un événement est vrai,\* celles qui

1. Etayer la vérité d'un dire (vraisemblance, degré de certitude de ce qui est dit) en le tirant d'une loi générale, ou à l'aide de tout autre argument (témoignage empirique, autorité, etc.). Par exemple:

"Il est là parce qu'il y est toujours"

"Il est là parce que je l'ai vu"

"Il est là parce que la concierge me l'a dit"

2. Légitimer la justesse, la pertinence, le bien fondé d'une manière de dire (affirmer, questionner, informer, ordonner, etc.). Par exemple:

Est-il là, parce que j'ai besoin de le savoir?"

"Il est là, parce que je veux que tu le saches"

Il faut qu'il soit là, parce que tout le monde l'attend"

3. Légitimer la justesse, la pertinence, le bien fondé d'une action. Par exemple. :

"Il est venu parce qu'il en avait envie"

"Je lui téléphone parce que sinon il ne saura pas quoi faire"

Remarquons que dans le cas 3 on ne justifie ni le fait dit, ni l'acte par lequel on le communique, mais l'action qui a lieu. Dans les trois types de justification, des valeurs sont en cause, valeurs aléthiques ou épistémiques pour faits, croyances et savoirs réglées par les exigences de l'adéquation empirique ou de la consistance logique; valeurs pratiques de justesse ou de bien fondé pour les manières de dire et les actions, donc de conformité à des normes sociales et culturelles.

On aura donc observé un trait commun entre 2 et 3: manières de dire et actions sont justifiées en faisant appel à des normes pratiques. Il existe de même une ressemblance entre 1 et 3: dans le cas des faits comme dans celui des actions, c'est ce dont on parle qui est évalué, et non la manière de le dire; qu'il soit venu est vrai ou bon.

Pour distinguer un sens justificatif de "parce que" d'un sens explicatif il existe deux critères (DUCROT, 1975) mais dont on mesure les limites à la lumière de ce qui précède. Le premier tient au mode de composition de p et de q dans "p parce que q", à savoir: il y a justification lorsqu'on compose deux actes de langage, sinon il y a explication -une virgule pouvant indiquer ce premier mode. C'est dire dans nos termes que "parce que q" justifie une manière de dire p et non pas ce que dit p. A la lettre, on ne rendrait donc compte avec ce cri-

tère que du type 2 de la justification, excluant ainsi aussi bien la preuve logique qui n'enchaîne pas des assertions mais des faits, que la justification de l'action quand l'action concernée n'est pas l'acte de dire lui-même.

Le second critère porte sur le statut de p dans "p parce que q" : dans l'explication, p est un fait dont la liaison avec un autre fait est l'objet d'un seul acte qui communique cette liaison; sinon c'est une justification (mais de ce qu'on dit ou de l'acte de dire?). Ici encore on ne pourrait pas rendre compte de la justification de l'action qui n'est ni vérification d'un état de fait, ni légitimation de l'acte par lequel on le rapporte ou l'affirme, car comme l'explication elle exprime une certaine liaison qui est l'objet même de la communication.

Selon ces deux critères, la justification de l'action aurait la même forme apparente que l'explication dans le contexte de "parce que"; dans les deux cas c'est la liaison entre les choses dites qui est communiquée, et dans les deux cas p a le statut d'un fait qui ne demande pas vérification. Comment distinguer alors l'explication de la justification?

Nous choisirons un autre point de vue, celui qui consiste à extraire la question à laquelle la raison introduite par "parce que" répond, et nous l'appliquerons aux raisons d'agir, là où la différence est la plus nuancée.

Certaines questions sont explicites quant au type de réponse attendue. A propos du fait que quelqu'un soit venu, on peut se demander si c'est bien: la réponse positive aura une justification de l'action comme argument. Mais on peut aussi se demander quel est le concours de circonstance qui a entraîné cette venue, et la question appelle alors une explication. La différence entre les deux réponses est claire: dans l'une, celui qui justifie évalue l'action accomplie; dans l'autre, celui qui explique montre ce qui a rendu son occurrence possible (bonne ou mauvaise), choisissant souvent les motifs mêmes de l'agent de l'action comme cause de son occurrence.

D'autres questions sont plus équivoques, par exemple "pourquoi...?", généralement accouplé à "parce que". Avec cette question on peut chercher à s'informer sur le but d'une action; mais on peut

aussi demander une évaluation des raisons qui ont conduit l'agent à faire telle action et qui permettront à celui qui pose la question d'accepter ou de refuser la valeur de l'action. Ce rôle de "pourquoi" est très net dans des questions comme: "Pourquoi avoir fait ça alors qu'il ne fallait pas?". La justification attendue doit permettre d'accepter une action qui, par ailleurs, fait entorse à une norme.

Mais "pourquoi?" peut introduire une toute autre question: lorsque je sais que quelqu'un est venu, sa venue n'ayant pas pour moi de signification pratique, et que je demande "Pourquoi est-il venu?", ce que je cherche à savoir c'est quel est le facteur responsable de cet événement parmi les conditions imaginables de sa venue. Supposons qu'on me réponde alors: "il est venu pour des raisons de prestige". J'entendrai cette raison comme explicative pour autant que je fasse abstraction de la signification que prend le prestige pour mon action à moi. Je ne me poserai donc pas la question de savoir si cette raison est bonne ou mauvaise ou si je me comporterais de la même façon à la place de l'agent. Mon intérêt se portera uniquement sur le fait qu'on puisse voir agir le goût du prestige sur le comportement -de même qu'on "voit" agir la secousse de la chaise sur la chute de l'objet qui était posé dessus (PIACET, 1961, 299). Je chercherai alors à savoir, si ce savoir concerne mon action, comment le goût du prestige détermine le comportement en faisant appel à ce que je sais de l'énergétique et de la logique des "passions" et à ce que je peux connaître des circonstances liées au fait de comportement que j'interroge.

On voit donc que dans un texte la présence de formes comme "parce que" ou comme "pourquoi" n'est pas immédiatement indice de la présence d'une explication. C'est que des intentions sont sous-jacentes aux questions, c'est-à-dire des types de problèmes. Et pour opérer une différenciation entre les procédures explicatives ou justificatives de discours, il est nécessaire de les rapporter à des positions différentes de l'énonciateur.

Ces positions sont repérables à des indices très divers: temps, modes et aspects des verbes, type de lexique (évaluatif ou non), modalités, etc.; elles font l'objet de ce que nous avons appelé ailleurs une rhétorique de l'explication (BOREL, 1981b). En bref, nous dirons

que, dans le discours explicatif, le locuteur se fait témoin des événements qu'il constate et décrit (que ceux-ci appartiennent à une réalité physique ou à une réalité humaine), des structures dans lesquelles entrent ces événements et desquelles il infère des données, des actions qu'ils subissent ou font subir à d'autres et dont il formule le mécanisme, des transformations dont ils sont le siège et dont il reproduit le fil. Par contre dans le discours justificatif, le locuteur est agent, impliqué dans sa propre action par les valeurs des actions qu'il rapporte ou revendique et par l'aspect normatif des raisons qu'il invoque, les identifiant comme siennes.

L'explication est donc objectivante, alors que la justification est subjectivement marquée. C'est que si l'une comme l'autre, c'est-à-dire en fait toute la raison, repose en dernière instance sur la logique des opérations de celui qui parle, raisonne et agit, l'explication attribue (PIAGET, 1971b, 20) au réel la capacité de se comporter selon des règles, mais des règles qui, pour le sujet, sont comme des faits extérieurs à lui. La justification par contre consiste à "appliquer" (p. 21) au réel des règles qui ne cessent de valoir comme règles ou comme normes pour le sujet.

C'est au contenu de cette attribution -que la rhétorique du discours explicatif conduit le lecteur à opérer en lui faisant adopter une position de témoin- que nous allons nous arrêter. Il s'agit donc d'essayer de saisir comment le discours schématise ce réel à propos duquel la pensée "suppose que les objets existent extérieurement à nous et qu'ils agissent indépendamment de nous" (p. 8).

## 1. ASPECTS LOGICO-PRAGMATIQUES

1.1 "Pragmatique". Sous le terme de "pragmatique" on a l'habitude de classer des propriétés des signes très diverses, voire disparates: caractéristiques psycho-sociologiques des usagers des signes, phénomènes de l'énonciation, aspects intensionnels, aspects déictiques de la signification, etc. (GREIMAS, COURTES, 1979, 288).

Le sens que nous donnons à ce terme est plus limité: il n'englobe pas les propriétés des signes qui assurent l'instauration, la poursuite et le contrôle d'un échange dans la communication,

ni celles qui permettent d'identifier un type de discours ou de raison d'un autre en particulier grâce au repérage des diverses positions que peut prendre l'énonciateur.

Cependant indépendamment de ses aspects rhétoriques, donc au niveau logique exclusivement, l'explication qui attribue aux objets des comportements indépendants est toujours donnée en réponse à un problème que pose le réel, c'est-à-dire au constat d'une anomalie, et elle prend la forme d'une hypothèse orientée par un schéma d'interprétation. Dans l'explication, la pensée qui élabore un univers d'objets s'y meut par conséquent plus "des conclusions aux prémisses" que l'inverse; la connaissance représentée dépend davantage du traitement d'un problème que de l'application objective d'une méthode; elle est "discussion" plus que "déduction"; l'élaboration de son objet porte la trace des opérations d'un sujet.

Ce sont ces traces de l'activité d'un sujet dans l'élaboration d'une connaissance que nous appelons "pragmatique" (leur absence caractérise un savoir purement logifié, "sans sujet"). Dans le discours explicatif, nous les situons au niveau de la question à partir de laquelle se déroule l'explication, et à celui des relations dans lesquelles entre l'objet de l'explication au moment où l'on pose la question et ensuite au moment où on y a répondu.

#### 1.1.1. Etats de l'objet de l'explication

Pragmatiquement parlant, un discours explicatif procède linéairement d'une situation dans laquelle l'objet de l'explication O "le fait dont il est question" est à expliquer, à une situation dans laquelle ce même objet est expliqué. Pour rendre compte de cette procédure, postulons le cadre suivant qui définit schématiquement ce que nous nommerons une "micro-explication" (GRIZE, 1980, 13), soit :

- trois états de l'objet O:  $O_1, O_2, O_3$ ,
- deux opérations qui transforment un état en un autre et engendrent respectivement  $O_2$ , un explicandum et  $O_3$ , un explicatum:
  1. POURQUOI ( $O_1 \rightarrow O_2$ )
  2. PARCE QUE ( $O_2 \rightarrow O_3$ ).

O<sub>1</sub>

[Quelqu'un est entré malgré les verrous].

POURQUOI (O<sub>1</sub>)

"Je cède à ma curiosité: pourquoi mes verrous n'ont-ils pas donné l'alarme? J'ai vu l'éliminateur d'empreintes de Flannel, mais bon sang, ils auraient dû sonner l'alarme!" Réponse:

PARCE QUE (O<sub>2</sub>)

"Les verrous étaient déjà ici quand vous avez loué ce local n'est-ce pas? Et bien d'après-vous qui les a installés? Avant de partir je vous montrerai où se trouve l'interrupteur." (T. STURGEON, Amour, impair et manque, p. 103).

POURQUOI et PARCE QUE sont des méta-opérateurs; ils peuvent donc se réaliser de diverses façons selon les textes, ou même rester informulés. De même les états O<sub>1</sub> sont repérables à des unités de taille variable (nom, que-phrase, phrase, ensemble de phrases), encore qu'un texte puisse ne pas les réaliser de manière directe et discrète. Dans l'exemple ci-dessus, O<sub>2</sub> correspond au fragment de texte dans lequel le fait que les verrous n'aient pas donné l'alarme apparaît sous la forme d'un problème et O<sub>3</sub>, au fragment où ce même fait est présenté comme ne posant plus de problème.

Un autre exemple (EBEL, ci-contre) montre qu'il est vain de chercher une correspondance terme-à-terme entre les éléments du texte et les états O<sub>1</sub>:

"Tout communiste de par le monde était en droit de tenir l'Union soviétique pour un pays d'avant-garde. Or ce phénomène n'a pu se produire..."

Dans le contexte, le "était" est un imparfait de discours et non de récit; il opère donc une mise en question du fait rapporté, ce que renforce encore "or". Ces formes sont deux repères de POURQUOI, et le premier énoncé formule simultanément l'état O<sub>1</sub>, l'opération qui le transforme et le résultat O<sub>2</sub> de la transformation.

### 1.1.2 POURQUOI et PARCE QUE

Nous admettons que la forme de la réponse est déterminée par celle de la question (BELNAP-STEEL, p. 2) et que, dans la linéarité du discours, POURQUOI et PARCE QUE introduisent un ensemble de relations entre les objets du discours. Précisons la terminologie: nous venons de parler des états de l'objet de l'explication; or la schématisation de chacun de ces états fait appel à diverses entités appartenant à l'univers du discours explicatif. Ainsi, en parlant du fait

que les verrous n'ont pas donné l'alarme, on parle aussi d'un éliminateur d'empreintes, d'un interrupteur, de celui qui a installé les verrous, etc. POURQUOI a pour rôle de rendre problématique ( $O_2$ ) une situation qui par ailleurs, ou antérieurement, ou d'un autre point de vue va de soi ( $O_1$ ). Entre les entités appartenant à cette situation vont alors exister certaines relations, PARCE QUE a pour rôle de réduire le problème et de conférer à la situation une nouvelle raison d'être, une nouvelle normalité d'un autre point de vue ( $O_3$ ): d'autres relations vont donc apparaître.

Dans la langue, le mot "pourquoi" a différents sens, comme "parce que" et les autres repères de l'explication. Tous ces sens n'entrent pas dans la référence de notre opérateur POURQUOI. Avant d'imaginer quelles relations l'opérateur POURQUOI introduit entre les objets du discours explicatif, il convient de spécifier un usage explicatif de "pourquoi". De manière générale, "pourquoi" sert à formuler un problème. Mais il y a différents types de problèmes, des problèmes d'action ou de connaissance, des problèmes posés aux gens ou aux choses. En outre "pourquoi" n'est pas toujours adressé à quelqu'un, ou bien il n'attend pas toujours une réponse, ou bien enfin cette réponse n'est pas toujours une information.

1) Certains "pourquoi" ne sont qu'apparemment des questions. Par exemple:

"Pourquoi es-tu venue?" peut vouloir dire:

- 1.1) "Quel ennui!" - une exclamation évaluative
- 1.2) "Va-t-en!" - une injonction
- 1.3) "Tu n'aurais pas dû venir" - une assertion normative

2) Certains "pourquoi" sont des questions demandant une information sur un but. Par exemple:

"Pourquoi es-tu venue?" Réponse: "Pour te voir"

3) Certains "pourquoi" sont des questions demandant une raison. Par exemple:

"Pourquoi es-tu venue?" Réponse: "Parce que j'avais faim".

L'allemand et l'espagnol disposent de deux termes distincts pour ces deux questions: "wofür"/"warum", "para qué"/"porqué". On peut remarquer aussi que, selon le contexte, la question sur le but peut être une demande de raison, la valeur du but justifiant la valeur de l'action

dont il est le but. Une demande de raison est toujours une demande de justification, comme on le verra à propos de PARCE QUE. Il y a plusieurs sortes de raisons: de dire, de croire, de faire, d'être, de devenir. La raison peut faire partie des conséquences de ce dont elle est raison, ou de ses conditions. Enfin on peut chercher une raison, ou seulement chercher à s'informer sur une raison.

4) "Pourquoi" est une question demandant une explication lorsque:

- 4.1) la question formule une demande d'information - prenons ce terme dans le sens courant de résultat d'une enquête, d'une étude, ce qu'on porte à la connaissance;
- 4.2) l'information demandée porte sur une condition de ce dont il est question;
- 4.3) ce dont il est question est l'être ou le devenir d'un objet, phénomène, événement extérieur au sujet.

Le "pourquoi" qui correspond à cette définition est celui où une évidence souvent informulée, parfois même inconsciente, cesse d'aller de soi: "Mais au fond pourquoi...?", ce que d'autres expressions permettent également de formuler: "Qu'est-ce qui fait que...?"

"D'où vient que...?"

"Comment se peut-il que...?"

Ce type de questions est celui que représente notre opérateur POURQUOI; on ne l'adresse pas nécessairement à quelqu'un avec pour mission d'agir sur lui, mais plutôt aux choses. On pose un problème de connaissance et non d'action. La question induit une réponse qui fait appel à des faits et des concepts et non à des valeurs et à des normes, à l'exception des normes rationnelles elles-mêmes. Celui qui la pose se veut témoin et non agent, cherchant à s'informer sur l'origine de quelque chose qui ne va pas de soi dans l'ordre des phénomènes.

Cependant, comme il s'agit de langage naturel, les choses sont moins simples que ce que cette définition laisse entendre. Comme PARCE QUE, POURQUOI évoque des aspects liés à la justification même dans cet usage qui est le plus neutre de tous ceux que nous avons vus du point de vue des marques du sujet.

Les épistémologues ont souvent discuté pour savoir si la vraie question liée à l'explication était "pourquoi?" ou "comment?". La question "comment?" a l'avantage d'éliminer toute dialectique en

ouvrant uniquement la voie à l'analyse d'un mécanisme ('Comment marche une horloge?'), tandis qu'à la question "pourquoi", quelqu'un peut toujours répondre "pourquoi pas?" en obligeant celui qui la pose à indiquer d'où il la pose.

Un problème qui n'est pas un "puzzle" technique au sens de Kuhn (KUHN, 1972), mais une anomalie dans une vision du monde donnée, met donc en jeu des éléments incompatibles entre eux qui nous rapprochent du sens le moins cognitif de "pourquoi", le sens 1) ci-dessus, où exclamation, injonction et assertion normative ont une valeur de dénégation. Par conséquent, lorsqu'on cherche à savoir pourquoi quelque chose a (a eu) lieu, la réponse attendue sera double si elle est explicative: non seulement on aura à montrer comment la chose qui ne devait pas avoir lieu a eu lieu, mais on devra montrer encore qu'elle ne pouvait pas ne pas avoir lieu, ou avoir lieu d'une autre façon.

Esquisons les raisons qui nous ont fait choisir PARCE QUE comme deuxième opérateur.

Piaget a remarqué que dans ses formes les plus primitives, l'explication procède toujours de l'observation d'un processus à son interprétation dans les schèmes de l'action propre, interprétation qui est ensuite "déléguée" au processus dont le début paraît alors être la cause, l'agent producteur, le responsable de son terme. Cette analogie (PIAGET, 1971a, 179) serait à la base de toute explication naturelle et le ressort du sentiment de nécessité qui accompagne intuitivement la transformation d'une anomalie en une nouvelle évidence par la vertu de l'explication.

D'autre part, il est possible de distinguer dans le lexique lié à l'idée d'explication un vocabulaire "ontologique" et un vocabulaire "épistémologique" (ROSENFELD, 1971; VENDLER, 1966, HANSON, 1972), l'un servant à décrire des processus transitifs (agir sur, pousser, mouvoir - généralement: faire que/être fait), l'autre à formuler des relations à propos de ces processus (être la cause de, l'effet de, s'expliquer par, etc.). L'un réfère donc aux choses, l'autre au savoir et au discours sur les choses.

Le mot "parce que" appartient au vocabulaire épistémologique: comme on l'observe dans le discours spontané, les valeurs justificatives du mot l'emportent largement. "Parce que" peut cepen-

dant être suivi d'une explication à condition, comme nous l'avons soutenu, que la position de l'énonciateur soit celle du témoin.

Mais dans ce cas, en désignant par exemple une cause, le discours fournit en même temps une raison: une cause dans l'ordre des choses n'a de portée explicative que si elle a valeur de raison dans l'ordre du savoir et du discours. Remarquons cependant qu'en vertu de l'attribution ci-dessus, cette raison n'est pas une raison de dire, de croire ou de faire mais une raison d'être ou de devenir avec nécessité. "Parce que" garde ici encore une valeur justificative même si une explication "dépend des objets bien plus que du sujet" (PIAGET, 1971b, 8). Mais cette valeur est différente de celles que nous avons vues jusqu'ici, car elle est celle de la nécessité de re.

## 1.2 Relations logiques

En se déroulant, le discours fait référence à des entités qu'il élabore et entre lesquelles il établit des relations de co-existence, d'opposition et d'ordre. L'opération POURQUOI en introduit un ensemble d'une forme particulière en fonction de ses propriétés pragmatiques. Comme nous venons de l'esquisser, en formulant une demande d'explication par la question "pourquoi B?", on laisse entendre que "B ne devrait pas être", ou plus faiblement "et pourquoi pas B?", B' étant autre chose que B. Qu'une situation présente des éléments qui s'opposent entre eux d'une certaine façon est une condition pour que surgisse la question et que puisse s'embrayer l'explication.

Nous poserons comme hypothèse de travail que l'analyse des relations existant dans le "dialogue" "B, POURQUOI B? PARCE QUE C" est préalable à l'analyse de la structure de l'explication elle-même, et qu'elle doit servir de cadre à l'étude des relations et des opérations qui, dans l'explication, rendent compte du passage de l'état  $O_2$  de l'objet du discours (explicandum) à l'état  $O_3$  (explicatum).

Partons des exemples suivants:

- (1) "Si tu es sûr que je la perds, pourquoi ne m'as-tu pas interrompu? - Ah, parce qu'elle avait l'air moins malheureuse"
- (2) "Comment sais-tu cela si ce n'est pas moi qui te dicte tes paroles? - Parce que je suis un traître."

- (3) 'Je mets une allumette dans un récipient où on a fait le vide. Elle ne s'éteint pas. Pourquoi? - Il reste de l'oxygène dans le bocal'
- (4) 'Ma montre suisse s'est arrêtée. Elle aura reçu un choc'.

Distinguons trois types d'éléments -faits ou déterminations:

A : tu es sûr que je la perds  
ce n'est pas moi qui te dicte tes paroles  
on a fait le vide dans le récipient où est plongée l'allumette  
ma montre est suisse

B : tu ne m'as pas interrompu  
tu sais cela  
l'allumette ne s'éteint pas  
ma montre s'est arrêtée

C : elle a l'air moins malheureuse  
je suis un traître  
il reste de l'oxygène dans le bocal  
ma montre a reçu un choc

B est ce qui doit être expliqué. A est une condition sous laquelle B est à expliquer: 'étant donné A, pourquoi B?'. C est ce qui explique. Les relations qui dépendent de POURQUOI ( $O_1$ )  $\rightarrow$   $O_2$  ont lieu entre des éléments dont certains sont formulés, d'autres présumés ou implicites (BROMBERGER, 1966; BELNAP-STEEL, 84-87). D'autres part, les états  $O_1$  de l'objet du discours explicatif sont eux-mêmes composés d'éléments:

1) POURQUOI introduit discursivement ces éléments de la façon suivante:

- $O_2$  : POURQUOI (A/B) a) présume que  $B_1$   
-L'état  $O_1$  de B avant qu'on ne pose la question peut apparaître ou non dans le contexte;
- b) formule ou laisse entendre que A,  
c) formule ou laisse entendre que non- $B_1$ , ou que  $B'_1$ ,  
-Non- $B$  ou  $B'$  signifient que B ne devrait pas être le cas, ou que d'habitude il ne l'est pas;
- d) laisse entendre que A est normalement incompatible avec  $B_1$ , ou que normalement, si on a A on n'a pas B (ou on a non- $B_1$ , ou on a  $B'$ ).

2) PARCE QUE introduit également des éléments dont certains se trouvent déjà introduits par la question

- O<sub>3</sub> : (A/B) PARCE QUE C
- a) présuppose que B
  - b) formule ou laisse entendre que A
  - c) formule que C
  - d) laisse entendre que A et B sont normalement incompatibles sauf si C, ou que A et B sont compatibles à condition que C. (BROMBERGER, 97: une "abnormic law")

L'idée d'incompatibilité ne préjuge en rien de la force de l'opposition entre A et B qui variera selon les discours: introduire une compatibilité entre ces éléments pourrait simplement supprimer l'opposition, ou dans d'autres cas, faire décoller un élément de l'autre. La non-vérité conjointe pourrait suffire, à ce niveau logique où l'on n'analyse pas le contenu de l'opposition, ni ce que veut dire "normalement".

On a alors la séquence-schéma:

- O<sub>1</sub> B  
O<sub>2</sub> POURQUOI B? Car si A, alors normalement non-B (ou B')  
O<sub>3</sub> B PARCE QUE C. Car si A alors normalement non-B (ou B') sauf si C. Or C.  
Donc A et B,

avec l'introduction des relations suivantes:

- pour O<sub>2</sub> : Incompatibilité entre A et B  
Subordination entre A et non-B (ou B')  
Exclusion entre B et non-B (ou différence entre B et B')
- pour O<sub>3</sub> : Compatibilité entre A et B  
Subordination entre C et (A et B)

Illustrons cette séquence et ces relations sur un exemple (GRIZE, 1980, 10) un peu plus complexe:

'Pourquoi un iceberg flotte-t-il ?

POURQUOI B? (O<sub>2</sub>)

Si nous jugeons d'après ce que nous savons dans la plupart des cas, nous devrions dire qu'un iceberg doit couler. La règle veut que quand quelque chose est refroidi il devient plus dense - id plus lourd relativement à sa taille. En d'autres termes, il se contracte. Si c'était le cas pour l'eau, elle devrait couler, et notre Terre ne serait pas le monde que nous connaissons. (id est: 'un iceberg flotte').

non-B

A

Si A, normalement non-B

B

L'eau se contracte certainement si on la refroidit à 4° sous zéro. Mais au delà de ce point,

A

l'eau s'étend au lieu de se contracter, de sorte que la glace est plus légère que l'eau qui l'entoure. La différence n'est pas très grande, juste ce qu'il faut pour permettre à un iceberg de flotter pour 7/8ème sous l'eau et pour 1/8ème au-dessus de la surface."

sauf si C

B (O<sub>3</sub>)

O<sub>2</sub> : incompatibilité entre ETRE REFROIDI et FLOTTER  
subordination entre ETRE REFROIDI et COULER  
exclusion entre FLOTTER et COULER

O<sub>3</sub> : compatibilité entre se REFROIDIR et COULER  
subordination entre TEMPERATURE < -4° et (ETRE REFROIDI et FLOTTER).

Le repérage de ces relations suppose un travail sur les indices textuels qui permette d'induire du 'non-dit' à partir de ce qui est dit, avec les difficultés que toute analyse de ce type rencontre. Comment notamment repérer que "l'iceberg qui flotte ne "flotte" pas de façon identique avant que la question soit posée (O<sub>1</sub>), puis dans le champ de celle-ci (O<sub>2</sub>) et enfin après que soit donnée l'explication (O<sub>3</sub>)? D'abord il flotte parce que chacun a pu le voir flotter; ensuite il flotte alors qu'on sait qu'il devrait couler; enfin il flotte parce que quelque chose lui permet de flotter.

1.3 La condition A

L'élément A peut se présenter sous des formes très dif-

férentes comme on peut le constater sur nos exemples: adjectif, apposition, relative, participe présent, proposition subordonnée, ou tout un texte. Les subordonnées ont généralement valeur concessive, marquant explicitement la relation d'incompatibilité qui nous intéresse. Cette valeur concessive apparaît d'ailleurs clairement dans les situations où la question "pourquoi?" n'attend pas de réponse explicative et fonctionne dans un contexte polémique, dans ces Pensées de Diderot, par exemple:

"Et pourquoi-punit-on un coupable (B) quand il n'y a aucun bien à tirer de son châtement?" (A)

"Mais pourquoi est-ce le cygne de Loda et les petites flammes de Castor et Pollux nous font rire (B) et que nous ne rions pas de la Colombe et des flammes de l'Evangile?" (A)

C'est aussi lui qui dira que "le physicien dont la profession est d'instruire et non d'édifier abandonnera donc le pourquoi et ne s'occupera que du comment" (Conjectures).

La condition A joue un rôle essentiel dans le discours explicatif car c'est la relation qu'elle entretient avec B qui constitue le caractère problématique (donc édificateur, en jouant sur les mots de Diderot!) de l'état  $O_2$  de l'objet du discours. On repère ce rôle en observant qu'elle peut être donnée comme une justification du simple fait de poser la question:

"Vous avez peur toutes? - Pourquoi toutes? Ici nous ne sommes qu'une seule femme". (A) - Comme nous ne sommes qu'une, je demande pourquoi vous dites "toutes"?

ou comme raison pour affirmer non-B:

"Ma soeur pardonne-moi! - Pourquoi te pardonnerais-je? Tu n'a rien fait" (A) .Comme tu n'as rien fait, je n'ai normalement pas à te pardonner (non-B).

La nier permet également de réfuter le caractère problématique de B:

"Toi qui es malade, pourquoi eurs-tu? Je ne suis pas malade" (non-A)

"Tu ne peux pas rester (B) -Pourquoi? Il faut payer non? (A)  
Tu n'es pas coupable" (non-A),

donc de bloquer toute réponse explicative, comme le fait d'ailleurs la négation du présumé de la question (BROMBERGER, 102):

"Pourquoi les yeuses perdent-elles leurs feuilles en hiver?  
- Elles ne les perdent pas" (non-B)

tout comme l'inexistence d'un rapport "normal" de subordination entre A et non-B, par exemple:

"Pourquoi X vend-il sa voiture quand le cendrier est vide? -Parce qu'il la vend!" -certains le font quand le cendrier est plein, d'autres non, il n'y a pas de règle.

Dans le discours explicatif, la condition A ne joue pas qu'un rôle dans la structure de la question et ses diverses fonctions dans l'argumentation car elle réapparaît dans l'explication elle-même, formulée ou implicite. C'est que le rôle même de l'explication est de ré-intégrer un phénomène erratique à un schéma qui lui donne sens. Mais l'expérience d'une anomalie est toujours relative à un certain point de vue, que la condition A exprime en étant incompatible avec B et ordonnée à non-B. Or l'explication ne peut être donnée d'un tout autre point de vue que A, sinon elle ne rendrait pas compte de cette étrangeté-là. Par exemple (HANSON, 1972, 50), lorsqu'il y a un accident sur la route, cet événement posera un problème différent à l'ingénieur responsable du revêtement, au mécanicien responsable de la direction, au policier responsable du bon comportement des usagers, etc. Et le facteur à l'origine de l'accident sera cherché dans l'optique où le problème aura été posé:

Etant donné ce type de revêtement, pourquoi? Il réagit mal à l'humidité.

J'ai révisé la géométrie des roues. Une pièce de la direction a pu céder.

Cet administré qui n'a jamais eu d'amende, avait-il bu?

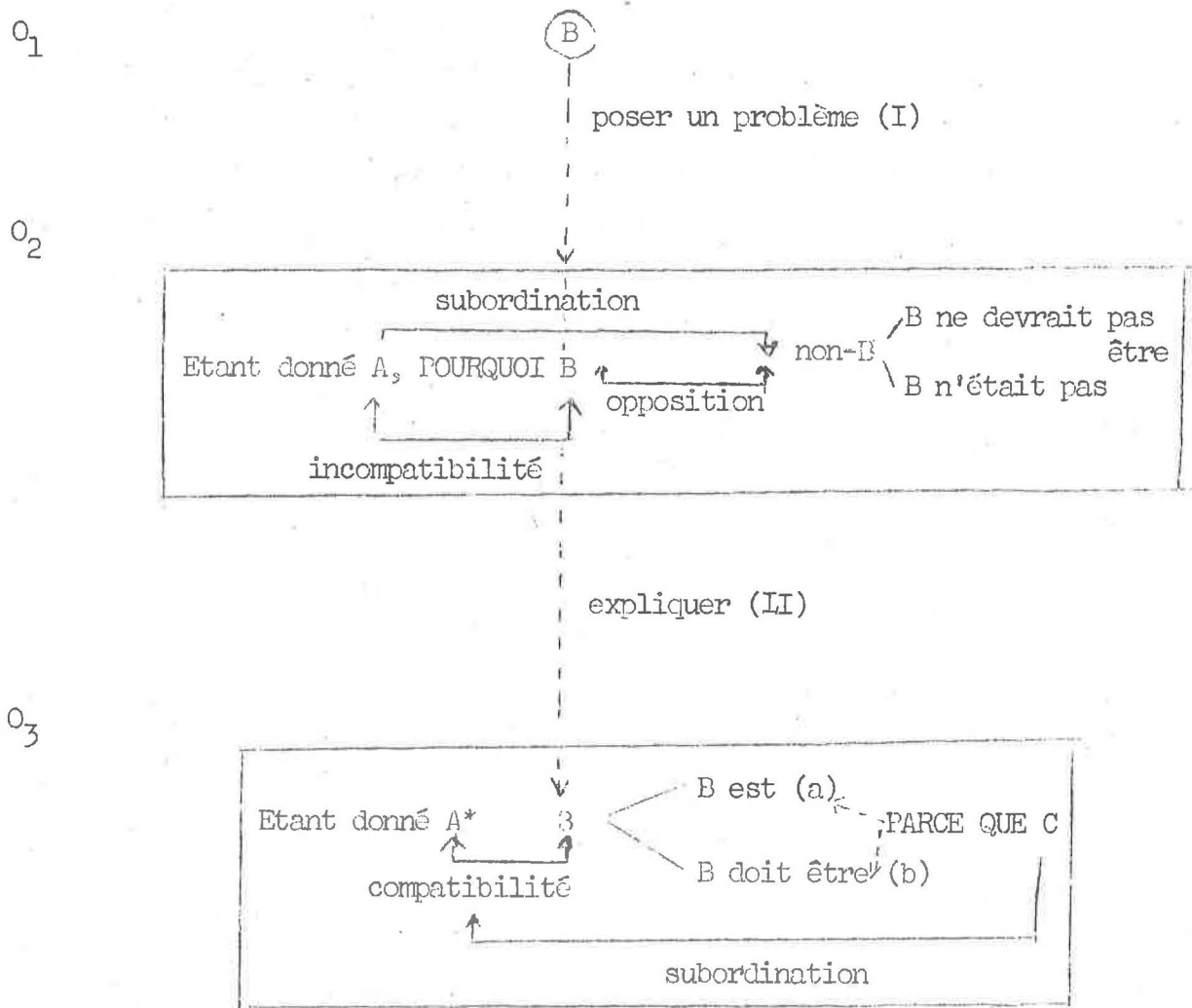
Autrement dit, le rôle de la condition A est d'assurer une certaine constance du point de vue orientant la question et sa solution. Par ailleurs, nous avons vu que les relations logiques introduites entre les éléments du discours par POURQUOI contenaient une incompatibilité entre A et B, alors que celles qui dépendaient de PARCE QUE admettaient une compatibilité entre eux. Il y a donc eu transformation du rapport entre A et B au cours de l'explication. Ce cadre autorise alors à poser que si A reste informulée dans  $O_2$ , c'est le contexte  $O_3$  de l'explication qui doit permettre de la repérer.

Enfin nous n'avons pas parlé des relations existant respectivement entre A et C et entre B et C, soit entre la condition et

l'explication et entre l'explicandum et l'explication. C'est ce qu'il faut maintenant aborder. Mais pour voir comment se résout l'anomalie, c'est-à-dire comment l'objet du discours passe de l'état  $O_2$  à l'état  $O_3$  -s'explique donc-, pour voir quel rôle joue la condition A et enfin comment se transforme la relation logique entre A et B, il faut entrer dans le contenu de l'explication.

## 2. ASPECTS LOGICO-SEMANTIQUES

Une suite de schémas visualise en le résumant le cadre qui vient d'être posé :



- I. Poser un problème de type POURQUOI consiste à insérer B dans le schéma  $O_2$ . C'était l'objet du chapitre précédent.
- II. Résoudre ce problème en donnant une explication consiste à insérer B dans le schéma  $O_3$ . Le changement de la signification de B, l'ob-

jet du discours, au fil de la procédure explicative, tient au changement de schéma. C'est le schéma  $O_3$  qu'il faut détailler.

### 2.1 Production et nécessité

Donner une explication consiste à :

- a) expliciter comment se produit une anomalie - c'est-à-dire comment quelque chose "fait être" quelque chose d'autre, ou bien comment quelque chose "devient" autre chose, en isolant parmi un ensemble de conditions possibles le (les) facteur(s) qui en est (sont) actuellement l'origine, la cause, l'agent responsable, l'instrument, etc.
- b) justifier le caractère nécessaire de cette production.

Expliciter et justifier sont, nous l'avons vu, des procédures de discours. Cependant, en comparant les exemples donnés plus haut, on s'aperçoit que ces procédures peuvent être présentes ou non, développées ou non dans un texte. La procédure explicative peut par conséquent être limitée à la forme de la micro-explication "D PARCE QUE C", où C ne formule que le fait responsable du fait B sans autre argument, tout en ayant néanmoins une signification explicative.

Il faut donc distinguer une justification de l'explication, de celle qui intervient dans l'explication avec l'usage de PARCE QUE. On sait que dans le modèle DN de l'explication, la partie qui explique est formée d'une (de) <sup>condition</sup> (s) empirique(s) et d'une (de) loi(s) générale(s), dont on tire déductivement le fait à expliquer (HEMPEL, 1965, 426 sq). Mais ce modèle ne peut rendre compte de la majorité des explications non-spécialisées dont beaucoup sont "sans loi" (exception faite de la règle qui, dans le schéma  $O_2$ , fait apparaître l'anomalie). Dans ce modèle d'ailleurs, il faut que la loi soit non seulement générale, mais encore "causale" notion qui est l'objet de polémiques (BRAND, 1976; KORNER, 1975). Il semble en réalité qu'un tel modèle ne représente pas tant l'explication que sa preuve, c'est-à-dire une procédure qui, comme toute preuve, justifie formellement l'exposé d'un résultat de l'activité cognitive et discursive. Il s'agit donc d'une justification de l'explication qui laisse dans l'ombre les rapports entre les propriétés internes de l'objet concerné par l'explication et le type de problème que celui-ci pose à la pensée ou à l'ac-

tion.

Contrairement aux précédentes, les idées de production et de nécessité sont liés à l'objet du discours, à la situation en cause dans l'explication et non au discours lui-même: production d'un phénomène et nécessité de re. L'idée piagétienne d'"attribution" en rend compte (PIAGET, 1931b).

La nécessité est distincte de la généralité (p. 30-31): alors que la seconde se fonde sur le constat de régularités empiriques ("abstraction simple"), la première est liée à l'existence d'un système (p. 134) composant éléments perçus et éléments non-perçus grâce au jeu réglé d'opérations qui sont possibles dans ce système ("abstraction réfléchissante"). Ces opérations sont celles du sujet qui connaît, raisonne et parle, mais dans l'explication elles sont attribuées aux situations extérieures au sujet - nous avons déjà souligné p.14 que cette attribution est une condition constitutive du discours explicatif. Grâce à elles, les transformations dont les situations à expliquer sont le siège dans la réalité deviennent intelligibles, c'est-à-dire nécessaires dans la pensée.

Tout appel à une raison explicative est donc, pour Piaget, fondé sur un de ces systèmes, quelle que soit sa logique interne. Ces systèmes sont le ressort de l'"impression causale" que suscite la liaison empirique de deux faits, liaison qui devient nécessaire aussitôt qu'elle "ressemble à une activité du sujet" (p. 133).

Il y a donc des explications qui n'enveloppent aucune généralité de fait si ce n'est celle, non-empirique, de la fonction assimilatrice des systèmes opératifs. Le rapport de la loi générale à la raison qui explique et à sa nécessité interne est même circulaire pour Piaget: "c'est la recherche des causes qui fonctionnellement entraîne la constitution de lois à titre de condition préalable à la détermination des causes" (p. 133). Dans l'exemple suivant, on peut se demander quel rôle joue le dernier énoncé.

'L'enfant est mort. -Pourquoi? -Il est mort (q) parce que les riches bourgeois de notre ville se sont révoltés contre l'Archevêque (p) . Quand les riches se font la guerre (p'), se sont les pauvres qui meurent (q')'.

À première vue, c'est une loi générale qui, comme dans le modèle DN, entre dans la preuve de l'énoncé explicatif "q parce que p", soit:

Loi: quand p' alors q'

Condition: p

Conclusion: q

Un tel énoncé s'intègre dans un argument au moyen duquel on parle de l'explication, de sa vérité. Nous l'avons distingué de la procédure explicative stricto sensu dans laquelle la production d'un phénomène est donnée comme nécessaire. Relativement au contenu qu'elle véhicule, la liaison entre p et q n'a en effet de portée explicative que si un système explicite ou non organise une expérience spécifique. Comme le dit Piaget quelque chose "passé", non-observable (PIAGET, 1971a, 180) de la condition p à q, faisant de q la résultante d'une transformation. Or dans l'explication ce qui passe ainsi n'est pas une valeur de vérité, comme c'est le cas pour la preuve. Lorsqu'un objet agit sur un autre, il lui "transmet" quelque chose de son action (l'enfant qui est mort a été tué); lorsqu'un objet se modifie, il devient un autre tout en restant le même (l'enfant qui est mort était l'enfant vivant), que la relation en cause soit d'ordre général ou non.

Or si la loi générale peut jouer le rôle d'un argument pour la pertinence de l'explication au delà de sa consistance formelle, c'est justement en vertu du cercle signalé par Piaget: c'est parce qu'on a pu chercher à savoir comment "morts des pauvres" résulte de "guerre des riches" à propos de l'événement qu'est la mort de l'enfant, qu'on aura pu observer qu'ils "vont" souvent ensemble; mais c'est pourquoi également on peut dès lors utiliser cette co-occurrence comme témoignage empirique de la portée de l'énoncé explicatif "il est mort parce que les riches bourgeois de notre ville se sont révoltés contre l'Archevêque". La justification de l'explication a quelque chose de sui generis quand elle n'est pas vue de façon seulement formelle.

On voit donc qu'on peut expliquer une anomalie en explicitant comment elle se produit (en imaginant des transformations) sans justifier discursivement l'énoncé qui formule l'explication, mais sans ôter par là à cette dernière son caractère de nécessité. L'élément de justification qui réside dans l'explication et auquel réfère PARCE QUE est un effet de l'explication et non l'effet d'un argument qui en parle.

## 2.2 Opérer sur des contenus

En deça des liens déductifs appartenant à sa justification et dans l'ensemble des relations logico-pragmatiques introduites par POURQUOI et PARCE QUE, le discours explicatif élabore des contenus.

### 2.2.1 Objets de discours

L'explication est donnée en un discours où sont construits les objets formant l'univers de ce discours. Nommer des choses et se faisant les décrire est un des moyens dont l'activité verbale dispose pour élaborer ses objets. Les objets d'un discours ont deux propriétés:

- 1) Ce sont des "classes-objet". La même chose dont il est question dans le trajet de ce qu'on dit peut apparaître en effet sous divers noms, c'est-à-dire sous divers aspects. Nous postulons que ces classes sont structurées de manière partitive ou collective, plutôt que distributive.
- 2) A chaque objet est rattaché un "faisceau". Par ce terme on indique que les noms ont des sens préconstruits par rapport à un discours donné qui y "travaille", qui y circule en effectuant des opérations sur des sens, dépendantes de certains choix. A l'échelle du discours, une classe-objet représente un trajet dans et entre ces faisceaux (BOREL, GRIZE, MIEVILLE, 1981).

A ces faisceaux appartiennent les sens généraux et multiples qui sont propres au lexique d'une langue mais pas seulement, car les noms prennent aussi des sens spéciaux en fonction des situations où ils sont utilisés, des contextes où ils apparaissent, des niveaux de connaissance ou des types d'activité auxquels ils peuvent renvoyer selon <sup>leurs</sup> usages. Par exemple: dans le Petit Robert, le mot "masse" a des renvois divers: morceau, bloc; volume; agglomérat, tas; foule, peuple; quantité; totalité, etc., de même le mot "force" qui, à côté du "vecteur composable" du physicien, veut dire pour l'enfant ou l'adulte non-spécialiste "pouvoir attribué aux choses", ou "élan interne au mouvement".

L'explication, qui dépend des objets, opère donc sur ces faisceaux et nous traiterons provisoirement de leur contenu en ter-

mes de notions décomposables et combinables.

### 2.2.2. Relations et transformations

Nous , avons vu que, dans le schéma  $O_2$ , l'objet de l'explication est composé de deux éléments, une condition A et un événement B, A exprimant l'aspect sous lequel B fait problème. Nous avons vu aussi que, comme faits, A et B sont incompatibles, qu'ils ne peuvent pas "être le cas" ensemble. Par exemple: "Le ciel est noir. [...] Il semblait aux astronomes de l'époque (de Newton) que dans n'importe quelle direction d'observation, on dût toujours voir une étoile. Le ciel aurait dû être, selon ce raisonnement, uniformément brillant, et du fait de la brillance même du Soleil: il fallait expliquer pourquoi le ciel était noir entre les étoiles, pourquoi il n'y avait pas d'étoiles" (PECKER, 1981, 124).

Dans ce texte, l'objet à expliquer est la couleur noire du ciel et le problème qui se pose est de savoir ce que pourrait bien être cette couleur noire du point de vue de la cosmologie newtonnienne; on sait en effet que, dans celle-ci, le ciel devrait normalement être uniformément brillant.

Cette incompatibilité logique est interprétable au niveau sémantique. En simplifiant à l'extrême: le faisceau de A: "la cosmologie newtonnienne" contient des entités observables et théoriques rattachées à la notion d'univers et des raisonnements pour en traiter, en particulier "ciel", mais il ne contient pas\* d'entités théoriques ni de raisonnements pour en traiter. Autrement dit, les deux faisceaux ont un trait commun, c'est "ciel", mais ils sont disjoints pour le reste: le "noir" qui s'étend au-dessus de notre tête la nuit, c'est le ciel, et le ciel, c'est ce dont traite la cosmologie N mais sans pouvoir rendre compte de cette noirceur.

Le texte se poursuit par un long développement historique des tentatives faites pour résoudre ce "paradoxe" et expliquer que le ciel puisse être noir. On s'aperçoit qu'au fil des efforts des physiciens on change progressivement de cosmologie, donc que A, l'aspect sous lequel la noirceur du ciel est envisagée, est l'objet de certaines modifications qui introduisent notamment l'idée d'une hiérarchie parmi les entités qui forment l'univers.

---

\* "ciel noir"; le faisceau de B; "la noirceur du ciel" contient des entités observables, mais pas

Nous avons posé également que lorsqu'on passe du schéma  $O_2$  ou schéma  $O_3$  <sup>l'incompatibilité</sup> /logique A/B devient une compatibilité par l'intermédiaire de C, l'explication. L'existence de ce passage suppose l'établissement de relations entre A et C et entre B et C respectivement. Ces relations ont lieu entre contenus, à la différence des relations définies en 1.4: l'explication rend compte des propriétés et des comportements des choses et non des opérations du discours sur les choses.

Nous posons maintenant que la relation entre A et C est une relation d'homogénéité. Ce terme désigne le principe dont nous avons déjà parlé qui veut que le point de vue A sous lequel est donné l'explication reste celui sous lequel était formulé le problème à des modifications près. Dans notre exemple, on continuera de parler de l'univers alors qu'on aurait pu parler par exemple de notre appareil perceptif, ce qui aurait changé alors le contenu du problème. (Certains l'ont d'ailleurs fait, dont Halley qui avait posé le problème du ciel noir). Autrement dit, une partie au moins du faisceau de A est transporté de  $O_2$  en  $O_3$ .

Nous poserons également que la relation entre B et C est une relation d'hétérogénéité. Ce terme désigne un autre principe qui nous paraît être, comme le premier, constitutif du phénomène de l'explication: l'explication introduit de la nouveauté (BROMBERGER, 91; HANSON, 54-56; BUNGE, 1971), sinon elle n'est qu'explicitation. C'est une façon de marquer que C n'est pas tiré par simple analyse de B, donc que des propriétés de B telles qu'elles sont constatées et qui font problème dans  $O_2$ , on passe à  $O_3$  par synthèse. Non-prévisible au seul niveau de B, la relation entre B et C a lieu entre des domaines qualitativement différents. Par exemple, on ne passe pas sans autre de la chute d'un corps vue sous l'aspect des notions spontanées de poids et de verticalité au schéma physique de l'attraction terrestre et à la forme qu'il doit prendre compte tenu de la rotondité de la Terre (HALBWACHS, 1971). De même lorsque la noirceur du ciel est vue à travers l'appareil sophistiqué des extrapolations que permet la recherche contemporaine en cosmo-physique, ce noir-là n'est plus le noir de l'expérience spontanée du ciel étoilé. Et de même la mort de l'enfant après qu'on sait qu'il a été tué, ou les fragments d'une

matière quelconque lorsqu'on sait qu'elle a été mise en morceau. Dès qu'il est lié à C, le fait B change de signification, sans cesser d'être un fait. Autrement dit, dans le passage de  $O_2$  à  $O_3$  un autre faisceau vient se superposer au faisceau de B, comme effet de l'explication.

Comme toute relation, ces relations d'homogénéité et d'hétérogénéité entre les éléments de l'explicandum et l'explication sont statiques. Or il a été question d'un passage entre  $O_2$  et  $O_3$ , et nous venons de faire allusion à des modifications de  $A_1$  à un transfert et à une superposition de faisceaux, notions dynamiques. Il reste à tenter d'articuler ces deux espèces de notions.

Posons deux types de transformations sous-jacentes à ces relations:  $T_1$  et  $T_2$  qui caractériseront C.

1.  $A_1$  dans  $O_2$ , réapparaît dans  $O_3$  sous la forme de  $A^*$ , et  $A^* = T_1(A_1)$ ,  
soit:  $A^*$  résulte d'une modification du faisceau de  $A_1$ .
2.  $B_1$  dans  $O_2$ , réapparaît dans  $O_3$  sous la forme  $B^*$ , et  $B^* = T_2(A^*)$ ,  
soit:  $B^*$  résulte de  $A^*$  comme une conséquence de  $A^*$ .

L'idée de conséquence n'est à prendre dans un sens large englobant tout processus qui peut donner lieu à la production d'un effet ou tout ce qui découle de l'intervention d'un agent de transformation. Dans un discours donné, la "mécanique" de la production peut rester inconnue, donc inconscient le système opératoire fondant sa rationalité; dans la pensée, la conséquence ne laissera pas cependant d'impliquer un pari sur l'ordre des choses. Dans le discours de tout un chacun, une interprétation n'est jamais gratuite même lorsque c'est le hasard qui "intervient", ou la liberté, comme facteur d'explication. L'expression "l'intervention du hasard" indique conjointement l'existence d'une raison et l'ignorance du "comment". De toute manière, nous faisons l'hypothèse que les nombreux types de procès selon lesquels  $B^*$  peut dériver de  $A^*$  sont autant de réponses à une question de type COMMENT différente de POURQUOI, dont ne traiterons pas ici.

Du point de vue épistémologique,  $T_1$  réfère aux démarches intellectuelles de nature interprétative par lesquelles on invente des hypothèses explicatives pour résoudre une anomalie en ré-interprétant le phénomène-problème à de nouveaux frais.  $T_2$  par contre joue son rôle à l'intérieur du cadre interprétatif, lorsqu'on exploite ses pos-

sibilités inférentielles.

Du point de vue sémiologique, on a accès à ces démarches de manière indirecte (lorsqu'on a cet accès), grâce aux indices présents dans un texte. Avec ses contextes, ses inter-textes, un texte permet de repérer le contenu des faisceaux des objets qu'il élabore et que la lecture déchiffre si les conditions intra- et extra-textuelles de ce déchiffrage sont remplies. Ces indices font identifier un discours comme explicatif. Dans ce cas, leur effet est d'amener un nouveau faisceau B\* à se superposer au faisceau de B dans l'esprit du lecteur, en un de ces "switches" dont parle Kuhn (KUHN, 1972). Cet effet de restructuration de la signification de B est lié en particulier à l'usage de PARCE QUE.

Voyons quelques exemples où nous ne considérons que les transformations sémantiques:

"Pourquoi l'iceberg flotte-t-il?" cf. p. 18 supra

A: iceberg, eau, refroidir, plus dense, plus lourd, se contracte

B: iceberg, flotte

C:	{	T <sub>1</sub> (A) = (A* : iceberg, eau, <u>modification</u> (refroidir) =	{	>-4° : dense, lourd, se contracte
		température		<-4° : plus léger, s'étend

T<sub>2</sub> (A\*) = B\* : conséquence (iceberg, eau, refroidir, température >-4°, s'étend, plus léger) = iceberg, flotte

La modification apportée à A consiste à adjoindre un nouveau trait : "température", lié sémantiquement au trait "refroidir". Ce nouveau trait est lui-même l'objet d'un distinguo (> -4° et < -4°) et, dans celui-ci, d'une sélection (< -4°)\* pour passer du refroidissement à l'augmentation du poids; au lecteur d'imaginer ce qu'elle est, et ce qui peut se passer pour la diminution du poids.

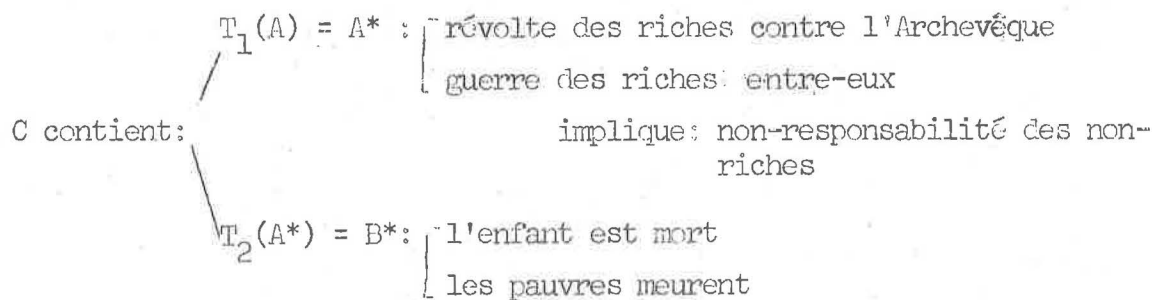
Le texte de l'iceberg a un avantage qui est d'explicitement la condition A. Il fait d'ailleurs partie d'une encyclopédie pour enfants d'où sa forme didactique. Le texte sur le ciel noir dont nous avons parlé demande plus d'efforts de la part du lecteur, car le fragment cité vient au début de l'exposé et donne peu d'information sur les entités appartenant à la cosmologie classique et sur les raisonnements qu'on y peut faire; c'est seulement dans le fil du discours

\*De la transformation dont découle B\* ne dit rien sinon qu'il y a une règle

que, progressivement, le contenu du faisceau de A se construit, avec suffisamment de précisions pour que le lecteur perçoive l'intérêt des explications données, et surtout les modifications apportées jusqu'à aujourd'hui à la vision de l'univers. Nous avons fait l'analyse de ces modifications telles que le texte les indique, analyse que nous ne reproduirons pas ici faute de place. Nous avons pu constater qu'elles ont des formes qui se répètent: voir du continu où on voyait du discret, voir des tas où on voyait une distribution uniforme, diviser ce qui était global, ressaisir en un tout ce qui était distinct, traduire une notion optique en une notion dynamique, hiérarchiser ce qui ne l'était pas, voir une identité de structure là où il n'y avait que des différences matérielles, compter des éléments, voir l'infini dans le fini, etc.

Pour "tester" notre essai de modèle, prenons enfin un exemple où la condition A n'est pas formulée, le texte de la mort de l'enfant que nous avons déjà utilisé. Le "pourquoi?" de la femme qui pose la question fait partie de ces exclamations dénégatives mentionnées p. 23 : "Il est mort, c'est trop injuste! Ça ne devrait pas arriver!", etc. L'homme qui lui répond fournit cependant une explication - matérielle, objective : "Il est mort parce que les riches bourgeois de notre ville sont en guerre avec l'Archevêque." (Le fragment est tiré de Le Diable et le bon Dieu de Sartre).

Comme A n'est pas donné, une analyse conduite à l'envers de la précédente devrait permettre de l'inférer. La justification dont est suivie l'explication: "Quand les riches se font la guerre ce sont les pauvres qui meurent" fait de la mort de l'enfant un cas parmi ce qui arrive aux pauvres en général (cf. supra, p. 23 ).



B\* est une conséquence -quel qu'en soit le comment- de A\*.

Il y a homogénéité entre A et C: ce qui se conserve entre O<sub>2</sub> et O<sub>3</sub>, c'est "non-responsabilité" -l'innocence d'un enfant dans les violences sociales. Il y a hétérogénéité entre B et C: la nouveauté introduite est que la relation entre l'innocence et la mort de l'enfant puisse

changer de signification -ses termes devenir compatibles- en fonction d'une distinction entre la richesse ou la pauvreté. Le "pourquoi" de la question signifie alors qu'en cas de violence, l'enfant innocent ne devrait pas mourir. Sauf si C, répond celui qui fournit l'explication, sauf si l'on sait que nécessairement, bien qu'innocent (A) on meurt (B) à condition d'être pauvre (A\*). Et l'opération qui modifie le faisceau de A consiste à faire distinguer, dans l'innocence des enfants par rapports aux violences sociales, l'innocence pauvre d'autres formes de non-responsabilité.

Concluons cette approche par l'indication de deux tâches que nous nous proposons de poursuivre. Nous avons déjà fait allusion à la première, c'est l'étude de la question COMMENT en rapport avec le discours explicatif. Cette étude devrait déboucher sur la mise en évidence de types d'explications, c'est-à-dire de types de production de B\*, donc de T<sub>2</sub>.

La seconde tâche est une analyse rigoureuse, plus fine, de T<sub>1</sub>, donc des types de modifications que subit la condition A dans le discours explicatif, à partir de l'observation réglée de nombreux textes. Une idée nous paraît heureusement féconde dans ce but, celle des "coordinateurs" de Piaget, qui sont des combinateurs de significations. Il les étudie spécialement aux stades pré-opérateurs de l'intelligence, manifestant d'une part leur caractère primitif dans la pensée, et d'autre part ce qui les distingue de la pensée formelle proprement dite, c'est-à-dire leur dépendance des contenus. Et il est de plus significatif pour le problème de l'explication qu'il les introduise précisément à propos de la question des rapports entre généralité empirique et nécessité opératoire (PIAGET, 1980).

Piaget tire ces "coordinateurs" du processus d'assimilation schématique lui-même et les rapporte aux aspects fonctionnels de l'action en général. Certains sont liés à la formation même des schèmes: répétition, identification, substitution; d'autres à leur coordination sous l'aspect logique: comparaison (ressemblance et différence), réunion/séparation, succession ainsi que sous l'aspect infra-logique: enveloppement, direction et position, déplacement (p. 9). Certains permettent

de différencier ou d'intégrer des contenus, d'autres de les modifier. Grâce à leur diversité et à celle de leurs fonctions, et surtout grâce au fait que, dans leur liste, on en trouve qui concernent des opérations et des relations internes aux objets et non entre objets seulement, on peut espérer dépasser une certaine "simplicité" inhérente aux recherches actuelles en A.I. sur les "organisations logico-sémantiques" (LAGRANGE, BONNET, 33) du discours.

BIBLIOGRAPHIE

- BELNAP N.D., STEEL B.T. (1976) The Logic of Questions and Answers.  
New Haven, Yale University Press.
- BOREL M.-J. (1980) "Discours explicatifs". Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, 36, 19-41
- (1981a) "L'explication dans l'argumentation. Approche sémiologique". Langue Française, 50, 20-38.
- (1981b) "Donner des raisons. Un genre de discours, l'explication". Revue Européenne des Sciences Sociales, XIX, 56, 37-68.
- BOREL M.-J., GRIZE J.-B. (1981) Essai de logique naturelle.  
MIEVILLE D. (sous presse).
- BRAND M. (ed) (1976) The Nature of Causation.  
Chicago, University of Illinois Press.
- BROMBERGER S. (1966) "Why-Questions" in R.G. Colodny: Mind and Cosmos.  
Pittsburgh University Press, 86-111.
- BUNGE M. (1971a) "Conjonction, succession, détermination, causalité" in: PIAGET (et al) 1971a, 112-132.
- CHAROLLES M. (1981) "Comprendre et expliquer". Revue Européenne des Sciences Sociales, XIX, 56, 153-171.
- DUCROT O. (1975) "Car, parce que, puisque". Revue romane, X; fasc. 2, 248-280.
- GREIMAS A.J. COURTES J. (1979) Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage.  
Paris, Hachette.
- GRIZE J.-B. (1980) "Un point de vue sémiologique". Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, 36, 1-7.
- HALBWACHS F. (1971a) "Causalité circulaire et linéaire en physique" in PIAGET (et al) 1971a, 39-111.
- HANSON N.R. (1972) Patterns of Discovery.  
Cambridge University Press.
- (1972) Observation and Explanation.  
Londres, Hatten & Unwin.
- HEMPEL C.G. (1965) Aspects Of Scientific Explanation.  
New York, Free Press,

- KÖRNER S. (ed) (1975) Explanation.  
New Haven, Yale University Press
- KUHN T.S. (1971) "Les notions de causalité dans le développement de la physique" in PIAGET (et al) 1971a
- (1972) La structure des révolutions scientifiques (1970).  
Paris, Flammarion.
- LAGRANGE M.J. BONNET C. (1978) "Les chemins de la "Memoria" Nouvel essai du discours archéologique". Paris, Centre de Recherches archéologiques, no 10, Ed. du CNRS.
- PECKER J.C. (1981) "Le ciel est noir". Pour la Science, 44, 124-135.
- PIAGET J. (1961) Les mécanismes perceptifs.  
Paris, PUF.
- PIAGET J. (et al) (1971a) Les théories de la causalité.  
Paris, PUF (EEG, XXV).
- PIAGET J. (avec R. Garcia) (1971b) Les explications causales.  
Paris, PUF (EEG, XXVI).
- PIAGET J. (et al) (1980) Recherches sur les correspondances.  
Paris, PUF (EEG, XXXVII).
- ROSENFELD L. (1971a) "Considérations non philosophiques sur la causalité" in PIAGET (1971a).
- VENDLER Z. (1966) "Effects, Results and Consequences" in Analytic Philosophy. I. Butler J. (éd). Oxford, Basil Blackwell.

## EXPLIQUER ET JUSTIFIER : UN ESSAI D'ANALYSE LOGIQUE

Expliquer, c'est faire entendre un discours qui se veut celui des faits. Le sujet y occupe donc une position de témoin, par rapport aux choses qu'il dit, lesquelles n'ont de valeur qu'à pouvoir être jugées vraies ou fausses; ou bien il est témoin par rapport à des "dires" (ce qu'énonce la "théorie", ou le savoir commun par exemple) et ceux-ci ne sont pas mis en question: le sujet ne fait que s'y accommoder, c'est-à-dire repérer son monde comme appartenant aux "mondes possibles" qui, en quelque sorte lui préexistent.

Justifier, au contraire, c'est agir par le rapprochement voulu de deux assertions, l'une "justifiant" l'autre, c'est-à-dire devant la faire apparaître comme vraisemblable, permise ou dicible à un interlocuteur quelconque. De ce fait, lorsque je justifie, je fais miens certains mondes possibles, ou, autrement dit, je les assimile à mon point de vue, en particulier, j'assimile les mondes possibles de mon interlocuteur à mon monde. Ainsi, dans la justification, le sujet vient-il à occuper une position d'agent.

Les deux articles qui suivent auront pour but d'étayer et de respecter ces idées.

Le premier (1) met en évidence, à la suite du travail de M.-J. Borel, la pertinence de l'opposition témoin vs agent, non seulement en ce qui concerne le départ entre explication et justification, mais plus généralement à propos des ambiguïtés fondamentales du dire (entre le dire performatif et le dire informatif). On tente, au passage, de préciser sur quoi repose, dans le langage, l'impossible recouvrement des positions d'agent et de témoin l'une par l'autre: dire et vouloir dire se différencient, la conséquence en est dans ce qu'on appelle sou-

vent les "ratés de la communication", au terme desquels par exemple une méprise peut avoir lieu dans le repérage de ce qui est fourni comme explication et de ce qui est fourni comme justification.

Le deuxième article (II) tente de répondre à la question de savoir en quoi consiste ces positions d'agent et de témoin dans le cas particulier du fonctionnement de la locution "parce que", autrement dit, on essaie d'y justifier (!) les quelques thèses résumées plus haut, en proposant un sens plus précis aux opérations du sujet qui lui sont supposées dans la justification, ainsi qu'à la notion d'accommodement qui intervient dans l'explication.

Alain LÉCOMTE .

GRENOBLE

août 1981

(I)

## ENTRE JUSTIFIER ET EXPLIQUER, DIRE ET CE QU'ON VEUT DIRE

par Alain LECOMTE

### Résumé:

On veut dire ici que, conformément à ce que dit M.-J. Borel dans un article antérieur (1) il est bien vrai que le départ entre justification et explication se fera à partir de la position occupée par le sujet énonciateur: agent vs témoin, mais que cela implique une réflexion plus détaillée dans les directions suivantes:

- pourquoi les positions d'agent et de témoin ne peuvent-elles pas être occupées simultanément?
- peut-on dire qu'elles sont préalables au discours et applicables à des locuteurs, ou bien qu'elles sont construites dans le discours et référables à une position qui relève d'une situation d'interlocution?

En passant, on tentera de rendre compte de ce qui se passe dans plusieurs types de dialogues: ceux où semble se produire une "mauvaise foi", ceux qui reposent sur un quiproquo, certains enfin, de ceux qui prêtent à l'humour, mais aussi dans l'énoncé de quelques paradoxes apparents (dont le plus fameux est celui du Menteur) et dans certaine rhétorique de l'argumentation telle qu'on peut la voir à l'oeuvre dans des discours théoriques de sciences humaines.



1. Il n'échappe à personne que, bien souvent, le même énoncé (la même phrase, les mêmes mots...) renvoie à deux interprétations distinctes: dans l'une, il signifie un état de fait ou du moins, quelque chose qui est présenté par le locuteur comme un état de fait ("j'ai mal à la tête", "Pierre ne va pas à l'école aujourd'hui", "la terre est plate"...) et dans l'autre, il est posé comme simple "dire" et réfère seulement à ce qui est asserté par le locuteur. On peut citer à ce propos, afin de mettre en évidence cette ambiguïté, l'adaptation donnée par GEACH d'un "paradoxe" dû à BURIDAN:

supposons que Simon dise: "je dis que la terre est plate"

que nous répliquions: "ce n'est pas vrai"

et qu'il rétorque: "je n'ai pas dit qu'elle l'était, j'ai dit que je disais qu'elle l'était".

Alors si, dans la première remarque de Simon, son assertion doit être comprise comme l'énonciation par lui de ce qu'il croit être un état de fait, sa réplique est fausse (ou du moins, témoigne d'une mauvaise foi certaine!); si par ailleurs celle-ci est correcte (Simon n'a fait que dire qu'il disait quelque chose, sans se soucier de la valeur ou du contenu de cette chose) alors l'assertion originelle ne l'est pas, car dans celle-ci, Simon dit qu'il dit que la terre est plate alors qu'en fait (comme il l'indique lui-même dans sa réplique, à supposer qu'il n'ait pas changé de position entre temps et que la mauvaise foi est absente de son propos!) il ne dit pas que la terre est plate, ne faisant que dire qu'il dit qu'elle l'est! (tel <sup>/est</sup> du moins l'argument de Geach, cité par Prior, pour conclure à l'incompatibilité des deux répliques de Simon).

On pourrait dire que ce "puzzle" repose sur le jeu possible entre deux modalités possibles du "je dis": l'informatif et le performatif<sup>1)</sup>.

---

1) Cette distinction est reprise d'un article de A.N. PRIOR de 1961 dans lequel l'auteur dit, textuellement (2)

"If the "I say" of Simon's first remark is performative rather than informative, his retort is false; but Geach has pointed out, if the retort is correct (as it is if the original "I say" is informative) then the original statement is not." Notons qu'une autre manière de la formuler serait d'évoquer l'opposition quinième entre transparence et opacité, mais alors l'opposition reposerait sur le dit davantage que sur le dire (sauf à faire apparaître celui-ci comme simple contexte, ce qui n'est pas notre propos).  
./...

Quand le dire est informatif, le fait de dire lui-même, produit un état de fait, un événement, qui est seul en cause dans l'assertion. De ce point de vue, tout ce qui est dit est vrai (et le dicible se confond avec le vraisemblable) lorsqu'il est performatif alors, il vise un événement ou un état de fait, autre que le fait de dire et il est alors soumis à l'épreuve de la vérité: le dit peut alors se scinder en diverses catégories (le vrai, le faux, le probable, le nécessaire, le contingent, l'obligatoire, l'interdit, le vraisemblable, l'invraisemblable, etc.)

On pourra sans doute objecter ici que les termes employés (informatif/performatif) ne revêtent pas leur acception courante ou que alors si c'était le cas on aboutirait à une situation paradoxale: car si nous reprenions la caractérisation habituelle du performatif, celle suivant laquelle l'acte visé dans l'énoncé coïncide avec la production même de cet énoncé, nous en arriverions à conclure que c'est lorsque le dire est "informatif" qu'il se rapproche le plus du performatif suivant cette définition! (dire: la terre est plate avec pour dire le sens informatif ne peut se faire qu'en disant que la terre est plate!) De même, ce serait lorsque le dire est "performatif" que le contenu de l'énoncé s'éloignerait le plus de sa seule production et qu'alors l'assertion s'avérerait être la plus "informative" (au sens où elle ne serait là que pour signaler, indiquer, signifier un état de fait qui lui serait extérieur). On peut répondre ici en précisant le sens que nous avons voulu donner au mot "performatif" lors de notre premier emploi: il s'agissait seulement d'indiquer que le sujet s'engage-ait dans son assertion. Mais le performatif en son deuxième emploi (celui qui se manifeste particulièrement chez les spécialistes des "actes de langage") n'est-il pas justement le cas limite de cet engagement du sujet dans son assertion? En ce cas, il faudrait admettre que ce n'est pas tant une différence de sens qui doit être incriminée, qu'une différen-

---

suite de la note 1 de la page précédente:

La distinction performatif/informatif a notre préférence en ceci qu'elle pose implicitement la référence à un "espace du sujet", vu dans une première approche comme l'ensemble des positions susceptibles d'être occupées dans un discours par un sujet énonciateur, ces positions devant être qualifiées, par la suite de position de témoin et de position d'agent.

ce de localisation dans la phrase du point où vient se porter la distinction informatif/performatif. Ainsi lorsque nous avons voulu relier notre "puzzle" à ce jeu entre deux "modalités", nous avons en vue que:

- a) le caractère "informatif" du "je dis" signifie que l'informativité est en lui et non dans ce qui suit, lequel peut alors être interprété comme pure performativité -à la limite: le poème, tel qu'aucune glose ne peut lui être équivalente et qu'il se présente comme un véritable acte (parfois fondateur) de langage;
- b) le caractère "performatif" du "je dis" signifie, également, que la performativité est en lui et, "donc", entièrement exclue de ce qui suit, qui n'a de valeur que comme information sur telle ou telle réalité.

Dire, informativement, c'est simplement <sup>/signaler</sup> qu'on dit quelque chose, phrase prononcée en l'air, poème ou borborygme, libre aux autres de l'entendre ou de ne pas l'entendre, ce dire n'a finalement d'autre réalité que d'être dit (ce qui n'est jamais rien) et il manifeste la ténacité de cette réalité par l'impossibilité de lui substituer un autre dit prétendument équivalent. Ici se marque la prééminence du langage comme réalité dans l'ordre de l'humain: ainsi que le rappelle F. JACQUES (3), J. VUILLEMIN, dans "le Miroir de Venise" "infère avec audace que les paroles justes de l'amitié et de l'amour sont l'amitié et l'amour.

Au contraire, le "dire performatif" serait celui qui sous-tend toute parole "courante", tout énoncé narratif ou explicatif, celui de la glose, du commentaire ou de certains textes scientifiques<sup>1)</sup>.

2) On voit déjà en quoi ces considérations peuvent nous amener aux voisinages des problèmes de l'explication. Du point de vue de la sémiologie discursive, le genre de discours "explicatif" ne peut se

---

1) Je dis: certains, dans la mesure où il faudrait en exclure les sciences pour lesquelles justement, le texte coïncide avec l'objet. Autre manière de se rapporter au dire "informatif" et de poser le dit (mais il s'agit-là plutôt de l'écrit) comme seule réalité qu'il dénote. C'est le cas, on l'aura compris de l'interprétation formaliste des mathématiques et de la logique (où certains tel D. Sibony (4) voient les mathématiques comme "versant psychotique de l'écriture".)

repérer, s'étudier que par rapport à d'autres genres et particulièrement au genre "justificatif". (cf. M.-J. Borel: "du point de vue rhétorique il convient donc de se demander comment il se fait qu'une formule de la forme "p parce que q" puisse être repérée comme explicative et, par là, différenciée d'une autre signification possible, notamment justificative - ce qui est "juste" étant par définition conforme à un droit, à une règle ou à une convention.") Or, si "expliquer" c'est "chercher à faire reconnaître son discours comme un discours des faits" (et donc présenter les faits suivant un ordre déterminé) "justifier", par contre, ce sera produire un discours dont l'ordre des éléments pourra très bien être indépendant de l'ordre des faits dont il est censé rendre compte. Comme DUCROT l'indiquait déjà, le sens explicatif d'une assertion en "p parce que q" est en partie contenu dans le fait que c'est la relation entre les deux faits marqués qui, dans son ensemble, fait l'objet d'une seule et unique énonciation, alors que le sens "justificatif" relie deux énonciations indépendantes, ainsi qu'on peut le voir dans les deux exemples suivants:

(1) explicatif: "Il l'épouse parce qu'elle est riche"

(2) justificatif: "Je sors parce qu'il n'y a plus de pain".

Cela semble indiquer que, dans un cas, la relation est nécessaire, en tant que "bloquée" dans une seule énonciation et que, dans l'autre, elle est contingente, voire arbitraire: si je dis "je sors parce qu'il n'y a plus de pain" j'éprouve seulement le besoin de relier ma première assertion (c'est-à-dire l'action qu'elle désigne) à un état de fait tel que la liaison des deux puisse apparaître comme conforme aux enchaînements couramment admis: sortir (sous-entendu: pour aller chercher du pain) quand il n'y a plus de pain chez soi, cela est convenable, cela se fait, même si, en soi l'absence de pain n'est nullement une "explication" du fait de sortir.

En termes de la théorie de la lexis, on dirait par exemple que le cas (1), "elle est riche" constitue une lexis enchâssée dans cette lexis plus vaste: "Il l'épouse parce qu'elle est riche", et que dans le cas (2), il y a simplement coordination de deux lexis.

Il est vrai que nous aurons de nombreux cas d'ambiguïté tels que ceux, justement relevés par DUCROT (cités dans M.-J. BOREL (1))

(3) "J'ai peur qu'il ne l'épouse parce qu'elle est riche"

(4) "Peu de gens sont venus parce qu'il fait beau".

C'est dire, à notre sens, que l'on n'est guère éloigné de la situation de départ qui avait trait à l'ambiguïté de "dire" et grâce à l'existence de laquelle le dialogue paradoxal adapté de Buridan était possible. On observera du reste, que dans cette deuxième situation, des quiproquos (volontaires ou non) du même genre pourront se faire jour, ainsi au dialogue suivant qui est imaginé, mais reste possible

"il est malade parce qu'il ne va pas à l'école (raison de dire)  
- ah bon! l'école lui est à ce point nécessaire?"

qui pourrait se poursuivre ainsi:

"-je n'ai pas dit: "la raison pour laquelle il est malade, est qu'il ne va pas à l'école", j'ai dit que je disais qu'il était malade parce qu'il ne va pas à l'école."

Il est clair, sur un tel exemple, que, hors de tout contexte, on n'a pas de moyen formel d'isoler la justification de l'explication et que, même en contexte, le discours peut toujours s'autoriser d'une relative marge d'incertitude pour glisser de l'une vers l'autre (cette marge qui est, en quelque sorte, le non déterminé du discours, le refuge des ruses, de l'humour, des dialogues de sourd, de la rouerie ou de la mauvaise foi, là où la discursivité s'instaure comme matériau à partir duquel s'exercent les ruses et les manières de faire chères à CERTEAU).

En somme, "parce que" serait, de façon analogue à "je dis" un marqueur susceptible de renvoyer à deux valeurs: le justificatif et l'explicatif. Pour que le parallèle soit complet, on suggérerait que l'explicatif est performatif et le justificatif: informatif.

En effet, comme cela était indiqué plus haut, l'explicatif se veut bien la narration d'un état de fait: il informe sur la réalité d'une situation et les liens des parties qui le constituent. De plus, il appartient à lui-même de prouver sa valeur explicative, en se fondant sur certaines lois du genre (par exemple: que tous les éléments de la situation interprétée se retrouvent au terme de l'explication, cf. à ce propos A. LECOMTE (5)) il s'effectue donc bien dans le mouvement même où il s'énonce. Ainsi, lorsque le "je dis" est performatif, le sujet s'implique-t-il dans son énonciation au point de se soumettre au verdict de l'autre (vrai ou faux) (cf. le destin de l'asser-

tion "je dis que la terre est plate", dans cette interprétation: elle ne peut qu'appeler la réponse "ce n'est pas vrai" et ce n'est que pour échapper à cette condamnation que Simon la reformule d'une manière telle qu'elle ne puisse tomber sous aucune juridiction: "j'ai seulement dit que je disais qu'elle était plate") le dire, au sens performatif, se montre lui aussi dans le mouvement de l'énonciation: c'est en cela d'ailleurs qu'on peut admettre l'existence d'un performatif "DIRE QUE" sous-jacent à toute assertion (par exemple dans la sémantique générationnelle), mais en corollaire, il est effaçable de l'assertion où il figure, il en est même inutile (ainsi dira-t-on plus couramment: "la terre est plate" que "je dis que la terre est plate", dans ce sens performatif, sauf à y introduire une nuance d'insistance particulière).

En somme, l'énoncé où figure un "parce que" interprétable comme explicatif, contient un "J'explique" sous-jacent qui est un performatif au sens où nous l'avons entendu dans le premier emploi de ce mot (ou, pourrait-on dire, un "je dis" explicatif, comme sous-modalité du "je dis" performatif).

A l'opposé, le justificatif n'a que faire de décrire un état de fait, il unit des assertions ayant trait à des actes ou à des propos sans soucis de donner à leur enchaînement un lien direct avec l'"ordre des choses": c'est plutôt l'ordre des règles, des institutions, des coutumes ou des habitudes qui est en cause. En soi, la "justesse" d'une justification n'est pas prouvable; l'interlocuteur peut la refuser: c'est alors son auteur qu'il réfute (comme menteur ou cathotier par exemple) mais non ce que celui-ci a émis. Rien de commun donc avec une information ni avec un discours des faits, seul le "parce que" (ou le "car"... ) signale qu'il y a lieu de prendre l'enchaînement comme une justification, laquelle devient alors un fait de discours, une réalité inattaquable (noter à ce propos la régression vers une modalité subjective dans ce genre de discours: "je dis qu'il est malade, parce qu'il ne va pas à l'école", sous-entendu: mais faites-en ce que vous voulez, après tout, c'est moi qui le dis et personne ne peut contester mon droit à dire ce que je veux et à justifier ce que je dis comme je veux!)

Ainsi, le dire informatif nous abreuve-t-il d'assertions, de propos, que nous ne pouvons accepter qu'en blocs, sur lesquels il

ne nous est même pas possible d'exercer un pouvoir de critique: le fait, c'est-à-dire le dire, est là, tel un pylone abattu en travers du chemin ou une escarbille dans l'œil... Ce sont les valeurs qui priment sur les faits, et comme chacun sait, les valeurs sont relatives: je ne te convaincras pas que j'ai raison, si tu ne veux pas me croire, mais tu ne me convaincras pas que j'ai tort.

Enfin, on pourrait aussi faire l'hypothèse d'un "je justifie" ou d'un "je dis" justificatif, comme sous-modalité du "je dis" informatif.

3. Le dire informatif est beaucoup moins facilement effaçable de l'énoncé que le dire performatif, et pour cause: si tout l'acte du sujet -du moins, le seul qu'il veuille bien admettre ("je dis -seulement- que je dis que la terre est plate")- réside dans la prononciation de ces paroles (par exemple: "la terre est plate") et non dans autre chose qui pourrait être: activité de jugement, de constatation, de comparaison, etc. alors il semble nécessaire que ceci doive être signalé par la désignation explicite de l'acte dont il est question: "je dis". Dès lors, le sujet du dire informatif, corollairement au fait qu'il présente ses paroles comme seulement acte, se présente lui-même, dans ses paroles, tout entier, comme agent (cf. à l'origine: la "poïétique" désigne le faire, le poète est donc celui qui fait, par excellence, l'agent). De même, le locuteur d'un énoncé justificatif se présente comme seul agent de la mise en relation de deux assertions, il n'est nullement le témoin de cette mise en relation, sauf à chercher à se situer à l'extérieur de lui-même (cas observable par exemple dans certaines productions romanesques ainsi de "l'Etranger" de Camus)<sup>1)</sup>.

A l'opposé le dire-explicatif, comme sous-modalité du dire-performatif, implique de la part du locuteur, une position de témoin. Comme nous l'avons dit plus haut, l'explication réside pour une grande part dans l'impression suivant laquelle le discours devient "discours objectif des faits", ce qui est possible que si le locuteur se pose comme simple témoin.

---

1) Ceci illustre encore une fois la faculté de glissement d'un genre à l'autre qu'offre le discours. Le littéraire rejoint ici ce que nous avons signalé plus haut comme possibilités de ruses et de manières de faire.

Nous reprenons ici les thèses de Marie-Jeanne BOREL:

"la rhétorique de l'explication et de la justification présuppose un découpage des situations qui sont objet de discours en deux sphères. Dans l'une, quelque chose existe ou arrive (...) Dans l'autre, quelqu'un se comporte (...) les deux sphères ne peuvent (...) se distinguer l'une de l'autre que par les relations qui les unissent, différentes dans la justification et dans l'explication. C'est en effet à l'intérieur de la seconde seulement, celle des comportements que les entités de la première et de la seconde signifient, c'est-à-dire ont une valeur pour un sujet en fonction de ses actions possibles.

C'est donc à l'intérieur de celle-ci aussi qu'un sujet peut se trouver placé tantôt en position d'agent, tantôt en position de témoin. Dans la position d'agent, les entités des deux sphères et les relations dans lesquelles elles entrent sont des significations auxquelles il réagit dans son action. Dans la position de témoin, il observe ou constate le fait que ces entités ont des propriétés dans les relations qui qualifient une situation et que, cas particulier, elles ont des significations dans les actions de certains agents."

Cette différence des "deux sphères" recoupe celle des deux "dire": dire: "la terre est plate" et s'engager dans son dire c'est prendre ce qui est dit comme une assertion portant sur quelque chose qui existe ou arrive, dire: "je dis que la terre est plate" et ne pas vouloir assumer autre chose que ces paroles-mêmes, c'est bien au contraire s'inscrire dans la sphère des comportements (ici: le comportement du dire). Dès lors, le choix d'une position agent ou témoin va déterminer la sphère qui, parmi les deux, domine le discours, de telle sorte que l'interlocuteur lui-même soit aiguillé vers l'évaluation d'un état de fait ("ce n'est pas vrai") ou d'un comportement ("tu es fou", par exemple!)

En résumé, il semble bien que la distinction des modalités du "je dis" d'où nous sommes partis puisse se reformuler en l'opposition des modalités du "je": agent vs témoin, selon une formule telle que:

	<u>Modalité</u>		<u>Comportement</u>	<u>Résultat</u>	<u>"Parce que"</u>
JE	Agent	+	<u>DIRE</u>	= "informatif"	(→ justificatif)
	témoin			= "performatif"	(→ explicatif)

à laquelle on peut rajouter que les "contenus" reliés par "parce que", sont, dans le premier cas, situés dans la deuxième sphère uniquement et, dans le second cas, dans la première ou dans la deuxième sphère (mais alors traités comme s'ils étaient dans la première).

4. Peut-on être à la fois agent et témoin? C'est bien ce que semble contester en tout cas le "paradoxe" de Buridan, dans la mesure où nous acceptons l'argument de Geach suivant lequel les deux interprétations sont incompatibles. En fait, si jamais paradoxe il y a, il réside dans ce fait qu'on prononce les mêmes mots pour dire deux choses qui, non seulement sont différentes, mais de plus, s'excluent l'une l'autre au moment de l'énonciation.

Autrement dit, l'oscillation, l'impression de ruse ou de mauvaise foi que recèle l'exemple de Buridan, tout comme, alors, l'impression de quiproquo qui découle du dialogue concernant l'écopier malade, reposeraient sur la coexistence d'un certain nombre d'"axiomes" régissant la discursivité:

- a) les mêmes mots, le même énoncé peuvent contenir des "dires" distincts (et même...aucun dire (!), ainsi que le montre A.N. PRIOR dans son article de 1961);
- b) la proposition suivant laquelle quelqu'un dit que p est toujours différente de la proposition p elle-même;
- c) on ne peut dire qu'une seule chose à la fois.

Afin de montrer ceci, nous nous reposerons sur ce fameux article dans lequel PRIOR étudie une certaine famille de paradoxes: ceux qui sont dus à l'autoréférentialité. Un énoncé autoréférentiel est, précisément, tel que les deux "positions" du sujet se recouvrent: le locuteur est témoin, il produit un énoncé contenant une thèse sur telle ou telle réalité, exemple: "ce que j'énonce, à cet instant, est faux" et il est agent: il apparaît comme auteur d'un fait d'une énonciation particulière: "ce que j'énonce à cet instant, est

faux" qui tombe, justement, en tant qu'énoncé, sous le coup de ce qu'il produit en tant que témoin, d'où le paradoxe: si ce qui est dit (en position de témoin) est vrai, alors ce qui est dit (en position d'agent) est quelque chose à quoi s'attache automatiquement la valeur "faux".

4.1) On peut objecter que ceci contredit notre thèse suivant laquelle le dire informatif produit une énonciation non susceptible d'être dite vraie ou fausse (elle est, simplement) mais il faut voir ici que l'attribution de la valeur "faux" à la proposition énoncée ne découle pas du processus normal de la mise à l'épreuve des faits (ce qui est le cas pour un dire performatif), elle est, nous y avons insisté, automatique, comme résultant d'une loi, ce qui s'énonce à cette place est par essence entâché de fausseté. Une autre façon de formuler cet apparent paradoxe pourrait être la suivante:

1) "ce que j'énonce à cet instant est le faux" (thèse)

2) "ce que j'énonce à cet instant est: ce que j'énonce à cet instant est le faux" (fait)

3) donc: "ce que j'énonce à cet instant est le faux" est le faux"

soit: si la thèse est vraie, la conclusion qui découle du fait, a comme contenu, que la thèse est fautive, mais cette conclusion n'est pas du genre habituel "p est vrai (ou faux)" dans laquelle vrai ou faux apparaît comme métalangagier (ou comme opérateur partant sur les phrases d'un langage), elle réside en effet dans la simple identification par est de deux énoncés, l'un qui a pour non: "ce que j'énonce à cet instant est <sup>le</sup> faux" et l'autre: "le faux". Autrement dit: vrai et faux sont descendus de leur ciel métadiscursif pour se mêler au discours comme n'importe quel énoncé. Ceci est une conséquence de la confusion entre agent et témoin, entre fait et thèse. Ce qu'on pourrait alors traduire également comme suit: si on veut pouvoir utiliser vrai et faux comme des marques métadiscursives (ce qui se fait par exemple dans une science quelconque où il s'agit de mettre un énoncé à l'épreuve d'une vérification) alors il faut qu'on soit capable de dire, en toute certitude, si l'on est agent ou si l'on est témoin.

4.2) On aura noté, ce faisant, que l'exemple choisi (analogique au fameux problème du menteur) n'est un paradoxe qu'en apparence, car serait un vrai paradoxe l'assertion qui serait autocontradictoire

à l'intérieur de chacune des positions de sujet possibles (et non pas de l'une à l'autre) ou bien encore l'assertion  $p$  menant à l'implication: "si  $p$  est vrai alors  $p$  est faux" où vrai et faux sont tous les deux métadiscursifs (car s'il se trouve qu'un énoncé "s'appelle" aussi "le faux" il ne peut pas en résulter un paradoxe).

Il convient ici de préciser que ce que nous entendons par "métadiscursif" pour vrai et faux, sans quoi on pourrait nous objecter que notre "solution" du paradoxe n'est pas autre chose que celle qui consiste à introduire la distinction entre langage et métalangage. En fait, dire que dans " $p$  est vrai" "est vrai" est métadiscursif ou est un opérateur portant sur les propositions, c'est seulement dire que la proposition assertée  $p$  est soumise à une évaluation, que son dire est performatif. Dans le cas contraire, "le vrai" ou "le faux" apparaissent comme des énoncés qui peuvent être posés comme identiques à d'autres énoncés (cf. l'idée fregéenne suivant laquelle les propositions vraies sont différents noms donnés à l'objet "vrai") mais à ce moment-là, le dire de ces énoncés est informatif et la seule opération réside dans la relation établie au moyen d'un opérateur d'identification ("est") entre les deux faits constitués par les deux dire. Si on souhaite donc faire l'économie du préfixe "méta", on pourra reformuler la deuxième condition pour qu'il y ait vrai paradoxe, de la façon suivante: l'assertion  $p$  menant à l'implication "si  $p$  est vrai alors  $p$  est faux" est un paradoxe si dans ses deux occurrences, le dire de  $p$  est performatif, et seulement dans ce cas. Où l'on voit alors que nos deux conditions ne font qu'une seule: il faut (et il suffit) pour qu'il y ait paradoxe qu'une seule position de sujet soit occupée dans les deux cas: celle de témoin.

5. Mais revenons à l'article de Prior, pour montrer que les deux positions sont incompatibles ou qu'<sup>elles</sup> à faire coïncider...il n'y a plus aucun dire! Pour cela, l'auteur utilise le calcul classique des propositions, quelque peu élargi par l'introduction d'un seul foncteur non véridictif: " $d$ " qui pourra s'interpréter comme "X dit que" ou "X dit que...à l'instant  $t$ ". On peut évidemment se plaindre de ce que ce cadre soit singulièrement réducteur: les défenseurs d'une certaine pragmatique s'insurgeront au nom du fait que les phrases de langage courant "n'ont rien à voir" avec les propositions d'un calcul et que l'on

serait bien en peine d'attribuer une quelconque valeur de vérité à la première phrase venue extraite de notre journal quotidien. On pourra toutefois objecter que

- 1) le calcul des propositions est, qu'on le veuille ou non, une partie de notre langage;
- 2) si l'attribution d'une valeur de vérité a rarement un sens dans le discours quotidien, on lui <sup>en</sup> donne un, pratiquement, dans une partie de ce que nous autorise ce discours, à savoir la région du cognitif;
- 3) si donc, la logique propositionnelle (ni même une autre plus riche, que ce soient logiques prédicatives du 1er ou du 2e ordre ou bien logiques modales) est totalement inapte à rendre compte du tout du langage, elle <sup>en</sup> est, quand même, une partie.

Cette partie a justement l'avantage d'être réglée, ce qui en fait le "laboratoire idéal" d'une démonstration possible (on se souvient que similairement, RUSSELL attirait l'attention sur les "puzzles" comme laboratoires de l'étude du langage). Comme toute "expérimentation", le résultat découle de la préparation qu'il a fallu faire subir au matériel avant l'expérience, presque autant que de la supposée "structure du réel".

Nous ne nous éloignons donc pas ici d'une démarche expérimentale couramment admise. Dire d'une assertion d'un discours qu'elle est une proposition, c'est comme assimiler un cristal à un cristal parfait dans une expérience. Et les opérations que subit ce dernier dans le cours de celle-ci sont ce qui correspond aux règles déductives d'un système formel du CCP, qui transforment, elles aussi, les "objets"-propositions en résultats. Le tout est d'être maître du processus, en sachant ce qu'on y a mis.

5.1 Premier élément de différence entre p et le dire de p: (cf. le (b) du § 4) Prior démontre la nécessité de l'axiome suivant:

$$C(dUpCdp)(EpKdpNp)$$

autrement dit: s'il advient un jour que quelqu'un dise que tout ce qu'il dit est le cas, alors...il existe nécessairement au moins une chose qu'il dit et qui n'est pas le cas! Cette formule n'est pas démontrable dans le cadre du CCP élargi de Prior, elle n'y est même pas valide puisqu'il suffit d'y interpréter d comme "c'est le cas que..." pour la falsifier, d'où l'idée de Prior de l'introduire à titre d'axio-

ne nécessaire régissant les foncteurs "incluant la notion d'attitude mentale" ("dire", "craindre", "penser", "espérer", etc.).

La nécessité de l'introduction de cet axiome provient du problème posé par l'assertion: "tout ce qui est dit par des x est vrai", énoncée par X, qui lui-même est un x. Supposons qu'en effet il n'y ait d'assertions formulées par des x (à part X) que des assertions vraies, alors la vérité de ce que dit X ne dépend que d'elle-même! Il n'y a donc pas plus de raison d'admettre la vérité que la fausseté de cette assertion. Ce qui, pour Prior, revient à dire qu'aucun x ne peut la prendre en charge, sous la condition "tout ce qui est dit par un x est vrai", soit: "s'il est dit par un x que tout ce qui est dit par un x est vrai, alors nécessairement, il y a une chose qui est dite par un x qui n'est pas le cas".

Ajoutons ici que ce dit est performatif sans quoi l'assertion ne saurait être une thèse et que, à notre avis, ce que sous-entend Prior dans sa conclusion est que, dans le cas où tout ce qui est dit par un x est vrai, le dire d'un x ne peut pas être performatif.

Cela inverse une de nos observations de départ: quand le dire est informatif, tout ce qui est dit "vrai", ici: quand tout ce qui est dit est vrai alors le dire ne peut pas être performatif, il est donc informatif... "c'est oracle ce que je dis". Le foncteur "d" de Prior doit donc être interprété comme un dire performatif: "s'il advient un jour que quelqu'un dise performativement que tout ce qu'il dit performativement est vrai, alors, il existe au moins une chose qu'il dit performativement et qui n'est pas le cas."

La thèse corollaire posée par Prior comme axiome est

$$C(dEpKdpp)(EpKdpp)$$

soit: s'il advient un jour que quelqu'un dise qu'il y a une chose qu'il asserte qui soit le cas alors il y a nécessairement au moins une chose qu'il dit et qui est effectivement le cas.

5.2 Deuxième élément de différence: Prior démontre que la thèse suivant laquelle "si on dit simplement qu'on dit p, on ne dit pas p", (autrement dit, si une chose est dite informativement, elle n'est pas dite performativement) est la conséquence des deux thèses: (i) la proposition suivant laquelle quelqu'un dit que p est toujours différente de la proposition p elle-même;

(ii) on ne peut dire qu'une seule chose à la fois.

(i) peut se formuler:  $C(U_p N I d p p)$

(où  $I$  est un autre foncteur non véridictif du CCP Clargi, pouvant s'interpréter comme: "être la même chose que", introduit avec les axiomes:

$I p p$   
et  $C I p q C d p d q$ ).

(ii) :  $C(U_p q C K d p d q I p q)$

et la conclusion:  $U_p C d d p N d p$

et la proposition suivante est en effet une thèse démontrable dans ce système:

$C(U_p N I d p p) C(U_p q C K d p d q I p q) (U_p C d d p N d p)$

D'où, finalement, vient la conclusion qu'on peut en tirer, suivant laquelle l'opposition radicale des termes agent et témoin, fait et thèse, informatif et performatif (justificatif et explicatif?) proviendrait de ces deux thèses conjointes qu'on peut résumer ainsi:

s'il est vrai que lorsqu'on dit quelque chose, on dit aussi qu'on le dit, il n'empêche que 1) ces deux dires sont distincts  
et que 2) on ne dit qu'une des deux choses à la fois.

Autrement dit: informatif ou performatif, il faut choisir, Mais comme aucun critère formel ne nous permet a priori de les distinguer, les deux coexistent le plus souvent dans l'incertitude, et les glissements que cette incertitude nous autorise...sont le ressort des ruses du langage.

Ainsi le Simon de Buridan se défile-t-il devant l'interlocuteur qui semble mieux informé que lui, en passant subrepticement du registre performatif au registre informatif et de même, le dialogue sur l'écolier oscille-t-il entre le pôle explicatif et le pôle justificatif. Un autre exemple d'une telle indétermination de position est donné dans le fameux "witz" freudien qui peut se résumer ainsi:

"locuteur A: -je dis que je vais à Varsovie

locuteur B: - pourquoi me dis-tu que tu vas à Varsovie pour que je croie que tu vas à Bamberg, alors que je sais bien que tu vas à Varsovie?"

L'humour de ce mot d'esprit réside certes dans ce qu'une convention signifiante fondamentale est violée, mais ce ne serait pas complet si nous n'ajoutions qu'elle nous paraît être de l'ordre de ce que nous étudions en ce moment.

En effet, si nous posons pour p: "aller à Varsovie" et pour q: "aller à Bamberg", en quoi consiste la rouerie que B attribue à A si ce n'est en ceci que A est supposé faire coïncider p et  $d_p$  c'est-à-dire p et le dire de p, dans un voisinage impossible? Ici,  $d(p)$  est reconnu par B non seulement différent de p, mais même, comme impliquant une proposition incompatible: q. Ce que B rétorque à A, c'est qu'il n'a pas le droit d'être "sincère", nous dirions: performatif, puisque la convention est que le dire doit être pris en lui-même comme dire et non comme dire de quelque chose (c'est l'acte de dire p qui est relié à une situation, et non p), autrement dit que A n'a pas le droit de prétendre à une performativité là où son dire est, par convention, informatif.

On notera ici sur cet exemple que le caractère informatif du dire ne doit, à la réflexion, pas être interprété d'une manière aussi drastique que celle que nous avons proposée en 1: ce qui est dit informativement n'est pas seulement (ou: il ne l'est que dans quelque cas limites) la pure substance sonore ou écrite n'ayant pas de réalité en dehors d'elle-même, ce qui est dit ainsi, en effet, peut aussi avoir un lien avec un état de fait où une situation, mais ce qui importe est qu'alors, ce lien se fait "en bloc", quasi conventionnellement, entre l'énoncé et la chose visée, que cette chose visée, cet événement, ne peuvent être signifiés que par ces mots, en vertu de la convention qu'on s'est donné. Le cas exemplaire est bien sûr celui des codes secrets où on a admis par exemple que "les sanglots longs des violons de l'automne..." signifiait "le débarquement en Normandie a commencé". De ce point de vue, dans "je dis: "les sanglots longs des violons..."", le "je dis" ne saurait être qu'informatif, tout comme il l'est, en principe, dans l'assertion du locuteur A, au terme de la convention signifiante implicitement admise entre A et B (ou du moins que l'auteur du witz attribue par ironie à la communauté à laquelle A et B appartiennent). En fin de compte, on admettra que le dire est informatif lorsque ce qui est dit ne peut l'être que par les mots qui sont employés, d'où l'accent qui est mis alors sur le dire, au détriment de toute autre forme d'agir (tel que la soumission à une vérification possible).

6. En bref, il reste de tout ceci que deux positions de sujet telles que "agent" et "témoin" ne sauraient coïncider ni même se recouvrir partiellement, elles peuvent être occupées parfois successivement et ce sera là la cause de quiproquos (éventuellement à effet humoristique). On pourrait ajouter que c'est aussi ce qui rend possible une certaine rhétorique de l'argumentation, on aurait là une solution du problème: "comment faire croire qu'on a démontré quelque chose, lorsqu'on ne peut rien démontrer?" Le mouvement qui s'effectue alors est celui d'un passage progressif pour le sujet, d'une position de témoin (je dis, je pense que...) à une position d'agent (je pose que). On s'appuyera ici notamment sur les observations effectuées par F. ROUSTANG (6) à propos du "style de Freud": "le glissement est toujours là possible, peut-être est-il même nécessaire pour que le travail se poursuive. Freud n'est pas le dernier à se laisser prendre. Il affirme, par exemple: "Il est pour moi tout à fait douteux qu'un désir non accompli durant le jour suffise chez l'adulte à produire un rêve". Quelques lignes plus loin, en un de ces retournements que connaissent maints paragraphes, il écrit: "Mais en général, je crois, chez l'adulte, le désir demeuré inaccompli durant le jour ne suffira pas à produire un rêve". La formule reste honnête, puisqu'il ne s'agit pas de définir une loi universelle, mais d'en rester au niveau du général et de l'opinion. Cependant, à la page suivante, ces nuances disparaîtront et c'est bien une loi universelle qui sera formulée: "le désir qui se manifeste dans le rêve doit (muss) être un désir infantile". Ainsi ce qui, considéré négativement, apparaît douteux, revêt ensuite les traits d'une opinion généralement admise, et permet à la fin d'énoncer une loi". Or l'énoncé d'une loi participe bien du dire informatif (donc de la position d'agent) en tant que celui-ci est fondateur, qu'il égalise au lieu de se soumettre à une autre loi, qu'il s'exprime sous la forme d'une proposition en quelque sorte "canonique" (en ce qu'elle est par exemple au sein d'un discours théorique comme d'un discours juridique, la formulation qui convient à la place où elle est dite, celle qui "devient indispensable à la consistance d'un discours"), que c'est finalement son dire qui compte (plus que ce qu'elle dit) en tant, comme le dit justement Roustang, que c'est ce dire qui permet "que le travail se poursuive".

En fin de compte, certains discours théoriques vont se constituer (au sens fort de prendre une consistance) par ce glissement progressif. Ils prendront alors leur vertu apodictique non de ce qu'il serait possible de montrer qu'ils disent le vrai mais de ce que les dires qu'ils impliquent contribuent à la construction d'un édifice à la fois consistant (les formulations sont cohérentes entre elles) et efficace (le discours se poursuit), de ce que ce sont cés dires entre eux et pris comme tels qui forment une architecture cohérente, et permettent qu'un discours (à l'efficacité reconnue) soit tenu.

Mais, peut-on se demander, tout discours théorique, c'est-à-dire tout ce à quoi on peut le ramener: une recherche d'explication, n'est-il pas de cet ordre? Ainsi que le fait encore remarquer là

M.J. Borel:

"l'explication ne comprend pas que des démarches déductives, mais met en oeuvre des démarches interprétatives sous tendant la recherche d'hypothèses explicatives. Ces démarches sont préalables aux procédures ... et elles interviennent dans la construction de l'objet de connaissance"

autrement dit, il y a toujours à "inventer" pour que le discours explicatif avance, il y a toujours à rompre le "discours des faits" par l'inscription d'un "dire", c'est ce que F. Roustang appelle la "dya-taxe", chez Freud.<sup>1)</sup>

7. Les catégories d'agent et de témoin sont-elles suffisantes pour rendre compte du choix qui doit s'opérer entre un "parce que" justificatif et un "parce que" explicatif? Autrement dit: cela ne dépend-il que de la position occupée par l'énonciateur? Qu'en est-il de l'énonciataire? Ou pour poser autrement la question: les catégories d'agent et de témoin sont-elles applicables directement au locuteur, c'est-à-dire un sujet empirique "libre" de de l'attitude qu'il prend) posé comme identique à l'énonciateur, ou bien sont-elles construites au terme d'une interaction entre énonciateur et énonciataire, auxquels cas, elles s'appliqueraient à des positions non plus préalables au dis-

---

1) Il reste évidemment à étudier la part relative du "discours des faits" et des hypothèses" dans différents genres du discours théoriques, ceux qui ont trait aux sciences humaines par exemple sont-ils plus riches en ces dernières que ceux qui se font dans les sciences de la nature?

cours, mais produites dans le discours?

La coexistence de deux dire<sup>s</sup> sous le même énoncé, alors qu'ils sont incompatibles (non dicibles en même temps) a pour effet de nous forcer à distinguer un pouvoir dire et un vouloir dire. Si je "peux" dire à la fois p et q tout en imposant que l'un des deux seulement soit choisi, <sup>alors</sup> mon "pouvoir dire" ne me permet pas de déterminer, à soi seul, mon "vouloir dire". C'est ce qui s'observe dans maints dialogues:

"(l'interlocuteur répond à une proposition p)  
- mais je n'ai pas voulu dire que p"

et pourtant... d'une certaine manière, je l'ai quand même dit puisqu'on l'a compris ainsi, mais j'"aurais voulu" qu'on choisisse l'autre pôle de mon alternative. On peut alors observer deux types (ou moins) de dialogue:

dans le premier, un conflit ouvert oppose les protagonistes:

je dis que...mais je n'ai pas voulu dire ça...mais si tu l'as dit...  
non, je ne l'ai pas dit...etc.

et "l'intention d'expliquer un comportement jugé négatif par l'interlocuteur est souvent interprétée comme une justification ou même, comme une excuse"

je vais t'expliquer...mais tu ne m'expliques rien du tout moi ce que je voudrais savoir c'est pourquoi telle ou telle chose...mais je t'ai expliqué,... non, tu ne m'as rien expliqué...etc..

dans le second au contraire, les interlocuteurs ont le désir, ou l'intérêt, de s'identifier l'un à l'autre: dialogue amoureux, adhésion enthousiaste à un parti, une politique, une ligne (là, les "explications" sont toujours suffisantes et prises comme des explications!) ou bien accord du lecteur au texte (tel celui de Freud) en vertu de la force d'un style<sup>1)</sup>.

Cela indique assez l'importance de l'énonciataire dans la construction de la valeur "explicative" ou "justificative". "Je" ne suis en position de témoin (respectivement d'agent) que si "tu" me reconnais dans cette position. L'accord sur ce point peut ne jamais se faire (premier type) ou toujours se faire (deuxième type) ou encore ne se faire que par intermittances, c'est dire à quel point il est l'ob-

---

1) On ajoutera qu'en ce cas, les justifications sont facilement transformées en explications.

jet d'un travail au cours duquel la modalité explicative (ou justificative) se construit, s'acquiert, mais jamais de façon stable ni définitive (sauf si elle est acquise d'avance, bien sûr).

Ainsi observe-t-on, que, suivant la modalité que revêt l'interaction entre les locuteurs, justification et explication peuvent se transformer l'une en l'autre, elles ne dépendent donc pas seulement d'un locuteur, mais d'une position qui se construit dans le dialogue entre les locuteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) : Marie-Jeanne BOREL: "Donner des raisons", Revue Européenne des Sciences Sociales, XIX, 1981, no 56.
- (2) : Arthur N. PRIOR: "On a family of paradoxes", Notre-Dame Journal of formal Logic, vol. 11, 1961.
- (3) : Francis JACQUES: 'Dialogiques. Paris, PUF, Coll. Philosophie d'aujourd'hui, 1979.
- (4) : Daniel SIBONY: "Le Discours scientifique et l'Inconscient" in Psychanalyse et sémiotique. Colloque de Milan 1974, UGE 10/18.
- (5) : Alain LECOMTE: "Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière", Revue Européenne des Sciences Sociales, XIX, 1981, no 56.
- (6) : Francis ROUSTANG: ...Elle ne le lâche plus. Paris, Ed. de Minuit, 1981.

L'EXPLICATION: PRÉTEXTE À UNE ANALYSE NAÏVE

par Denis MIEVILLE



## I. INTRODUCTION

Pourquoi une analyse naïve? Pourquoi choisir cette forme de discours qu'est l'explication? Enfin, pourquoi un prétexte? C'est en répondant à ces trois questions que nous fixerons les limites et l'enjeu du présent article.

### 1.1 Pourquoi une analyse naïve?

Dans leurs discours sur l'étude de la logique naturelle<sup>1)</sup>, les membres du Centre de Recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel associent plusieurs notions fondamentales : schématisation, faisceau d'un objet, champ d'un prédicat, préconstruit culturel, classe mé-réologique. Ces diverses notions contribuent à l'élaboration d'une logique naturelle, ou logique des opérations discursives de schématisation. Mais ces notions sont plus qu'un artifice théorique car elles sont liées étroitement à la nature de l'objet qu'elles servent à construire. Telle qu'on la voit à l'oeuvre dans les discours ordinaires, la logique naturelle a des caractères propres: contrairement aux systèmes formels elle n'est pas prédéterminée par une liste finie d'axiomes; ses objets qui se modifient sans cesse n'appartiennent pas à des catégories sémantiques immuablement fixées; elle ne gère pas uniquement le vrai ou le faux comme le fait la logique des propositions, car elle vise bien plus à contrôler l'expression du vraisemblable. De ce fait, elle prendra difficilement la forme que prend une déduction dans l'esprit de la théorie de la "déduction naturelle" par exemple, c'est-à-dire une suite d'expressions bien formées dont il est toujours possible de justifier chaque étape. La logique naturelle exprime l'organisation d'opérations logico-discursives et elle reste donc essentiellement créative.

Représenter cette logique n'apparaît pas chose aisée. Un problème se pose entre autres dès que l'on ne considère plus les objets du discours comme des entités définies une fois pour toutes, mais comme des classes-objets. Une caractéristique essentielle de ces objets est

---

(1) M.-J. BOREL, J.-B. GRIZE, D. MIEVILLE: Essai de logique naturelle Lausanne, L'Age d'Homme, à paraître en 1982.

qu'ils s'enrichissent, se modifient, se défont et se reconstruisent dans l'activité discursive dans laquelle ils sont inscrits. C'est de ce problème que nous traiterons ici.

Appréhender les objets du discours comme des classes météorologiques c'est imposé comme une nécessité. Le discours construit peu à peu l'objet dont il traite, en sélectionne certains aspects, plus même, en isole certains éléments ou "ingrédients". Il nous a donc paru utile, puisque nous considérons ces objets comme des classes plus complexes\*, d'emprunter la notion de classe-météorologique de S Lesniewski. Nous définirons précisément cette notion dans les pages qui vont suivre.

Mais, on le sait, il ne suffit pas d'emprunter une notion, précise dans le domaine spécifique où elle trouve sa raison d'exister et de la transférer dans un autre domaine pour disposer par là même de résultats pertinents ou de descriptions opérantes. Lorsqu'elle est l'enjeu d'une recherche, une analogie exige un contrôle constant du domaine qu'elle limite, et la conscience de son rôle prospectif. Nous ne poserons donc pas que la classe-objet est une classe météorologique; il suffira d'admettre que nous la considérons comme une classe météorologique. Dans cette analogie nous proposons une analyse intuitive un peu caricaturale de l'idée de classe-objet sur la base de la définition lesniewskienne de la classe météorologique; nous verrons les limites que dicte cette définition et les relations que la classe-objet ainsi conçue peut entretenir avec d'autres éléments fondamentaux de la logique naturelle.

## 1.2 Pourquoi l'explication?

L'explication est particulièrement représentative des procédures de discours qui contribuent à l'élaboration des connaissances. De ce fait, on peut y observer de façon très nette comment le discours règle la transformation de ses objets.

Toute démarche explicative consiste en particulier dans la transformation de l'objet à expliquer en un objet expliqué. A travers la schématisation discursive qui la soutient, une connaissance particulière se fonde, s'étend ou se modifie; une nouvelle structure s'établit, parfois dans le prolongement d'une structure initiale, parfois comme résultat du longement d'une première structure dans une structure plus com-  
\*dans leur organisation que les classes dites distributives

plète, parfois à l'image de l'émergence d'une structure nouvelle. De telles modifications mettent en jeu un réseau complexe de relations entre les objets du discours, entre les connaissances que l'on a de ces objets, entre les opérations que le discours fait porter sur ces objets, etc.

### 1.3 L'explication: pourquoi un prétexte?

Notre propos n'est pas l'étude en elle-même de l'explication considérée comme phénomène discursif parmi d'autres, mais d'expliquer certains phénomènes plus généraux inhérents à la logique naturelle. Or ce que l'étude de l'explication peut révéler de ce point de vue permet d'une part d'illustrer quelques conjectures et, d'autre part, d'ouvrir des perspectives de recherche liées plus particulièrement aux problèmes de la classe-objet.

## II. DEFINITIONS

Commençons par poser quelques définitions utiles pour la compréhension des principes énoncés. Nous avons choisi délibérément de les présenter sous forme de citations; en renvoyant directement aux auteurs qui ont élaboré ces notions.

### 2.1 Schématisation

"Je concevrai le discours comme un ensemble d'activités -activités discursives- qui peuvent être caractérisées par quatre aspects.

1. Elles sont celles d'un sujet locuteur dont il est impossible de faire abstraction.
2. Elles font usage d'une langue naturelle.
3. Elles sont finalisées en ce sens qu'elles visent à agir sur un auditeur (un auditoire). Il suffira dans ce qui suit de préciser qu'elles se proposent une intervention sur l'état de connaissance de l'auditeur, c'est-à-dire selon la définition qu'en donne Albert Morf, sur son potentiel d'actions.
4. Enfin elles sont en situation.

Il s'ensuit qu'un discours n'est pas envisagé sous l'espèce d'un ensemble de propositions qui transmettraient une certaine quantité d'infor-

mation. Il l'est comme un moyen qu'utilise le locuteur pour induire chez son auditeur une activité constructive analogue à la sienne. Cette façon de concevoir les choses repose principalement sur deux des aspects ci-dessus. D'abord la situation. Je l'entends en un sens très large. Elle englobe non seulement les deux partenaires, mais tout l'ensemble des conditions qui ont conduit à la production du discours. Elle est donc de nature à servir de 'milieu' pour le phénomène de résonance. Ensuite, l'usage d'une langue naturelle. Il implique qu'aucune unité de discours n'est vide. Chacune d'elles est prise dans un tissu de propriétés, de relations et enfin d'actions virtuelles, actions qui peuvent être d'ailleurs aussi bien discursives que non discursives. Je dirai que chacune s'inscrit dans un préconstruit culturel.

Un discours ne transmet donc rien. Il propose à l'auditeur -au sens exact qu'il place devant lui une sorte de micro-univers que j'appelle une schématisation, avec cette particularité de la générer en sa présence".<sup>1)</sup>

On admet donc que lorsqu'un locuteur propose un discours à un auditoire, sa démarche repose sur des assises précises qui dépendent des représentations qu'il a de son but, de ses moyens et de son auditoire, qu'elle vise des effets particuliers, et -de manière corrélatrice- qu'elle obéit à l'organisation d'une certaine logique,

La schématisation est donc l'élaboration, au moyen du langage, d'un fragment de réalité qu'un locuteur présente à un interlocuteur dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui. Et l'activité discursive qui anime un univers d'objets, les met en scène, les détermine, renvoie d'une part à l'existence d'un champ de références socio-culturel: le préconstruit culturel que le locuteur suppose en partie commun avec son auditoire. D'autre part, les objets discursifs vont être choisis, la structure du discours aménagée en relation avec les représentations que le locuteur se fait de l'auditoire et de ses objectifs. Cette structuration de données préexistantes conduisant à l'élaboration d'une signification que le discours élabore, montre qu'une schématisation ne vise pas le vrai, mais le vraisemblable, c'est-à-dire ce qui va sembler vrai au locuté, compte tenu de ce qu'il est et de la situation dans laquelle il se trouve.

---

1) J.-B. GRIZE: "Discours et connaissances". Actes du colloque: Rôle de l'action dans la formation des connaissances. Montréal, 1976.

## 2.2 Faisceau d'un objet / champ d'un prédicat

"Un locuteur qui, dans une situation donnée construit une schématisation pour un auditeur donné, est conduit à admettre deux sortes de faits à propos de tout objet qu'il traite. D'abord qu'il existe une famille de propriétés, une famille de relations et une famille de transformations dont il y a sens à se demander si elles s'appliquent ou non à l'objet. Ce sont ces familles qui constituent le faisceau de l'objet. Ensuite que certaines d'entre elles s'y appliquent actuellement et que celles-ci n'ont pas à être dites. ...

Quant au champ d'un prédicat, il s'agit tout simplement de la notion duale." (1)

Un objet du discours ne signifie pas de manière uniforme. Certains éléments du faisceau d'un objet sont préconstruits, d'autres sont transformés ou construits dans le discours. Soit par exemple l'objet "deux". Dans un discours pédagogique, une leçon de mathématiques par exemple, cet objet aura dans son faisceau les éléments suivants: appartenir à l'ensemble des nombres entiers, être plus grand que un, être pair, être premier, etc. Dans un autre contexte, par exemple une leçon d'orthographe, le même objet aura un autre faisceau: avoir quatre lettres, être un mot invariable, etc.

Quant au champ d'un prédicat, on le considère comme un ensemble d'objets auxquels telle propriété peut être attribuée. Considérons le prédicat "être un nombre". Son champ comprend entre autres le nombre deux. La différence essentielle entre les deux points de vue est que l'objet "deux" pris avec son faisceau, est saisi comme une entité individuelle, alors que  $w$  dans le champ d'un prédicat, il est un cas parmi d'autres, support possible d'une généralisation.

## 2.3 Méréologie -- classe méréologique

Citons encore J.-B. GRIZE :

"La méréologie peut être conçue comme la théorie générale des rapports qui existent entre des choses, tant arbitraires que concrètes. Ses concepts de base ne se réduisent pas à ceux de la logique. ... Les plus importants sont les suivants:

- (1) Le concept de classe collective ou classe méréologique qui se distingue de celui de classe ensembliste, dite classe distributive.

---

1) J.-B. GRIZE: "Matériaux pour une logique naturelle". Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 29, 1976, pp. 67-68.

2) Une classe collective sera un tout. Il conviendra donc d'introduire une relation de partie à tout. Lesniewski a distingué la relation "est partie de" (au sens strict, où la partie est nécessairement distincte du tout) de la relation "est élément de" (au sens large, où le tout est aussi élément de lui-même)... Il faut bien noter que la relation de partie à tout ne coïncide nullement avec celle d'inclusion ...

3) Enfin, il sera utile de définir la situation où deux objets sont extérieurs l'un à l'autre de celle où ils ont quelques éléments communs. ...

Le symbole "el" est un foncteur qui s'applique à un nom individuel, de sorte que "el(A)" signifie "élément de A". Il s'ensuit que l'expression  $B \text{ el}(A)$  se lira B est élément de A. Il faut bien prendre garde que  $B \text{ el}(A)$ , n'a en principe rien à voir avec  $A \text{ el}(B)$  dans la théorie ensembliste. ...

J'utilise Kl pour les classes collectives. La définition sera celle de  $A \text{ Kl}(x)$  donc de la proposition "A est la classe des x". Elle comporte trois clauses:

- $A \text{ Kl}(x) = \text{df}$ : (1)  $A \subseteq A.A.$   
(2)  $(\forall D)(\exists x. x.D \text{ el}(A)). A.$   
(3)  $(\forall D)(D \text{ el}(A). \supset. (\exists E.F)(\exists x. x.A.D \text{ el}(D). A. F \text{ el}(E)))$  (1)

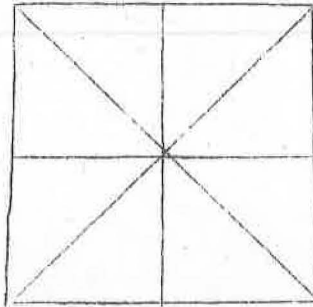
Pour éclairer cette définition, nous reprenons les exemples de Luschei<sup>2)</sup>:

"For example, only individual planets (such as Earth, Mars, or Lunik I) are (as expressed in the material mode, "member elements of the distributive class of") planets. Whereas not only individual planets, but also arbitrary parts of planets (such as Australia, the marks on Mars, the nose cone of Lunik I), arbitrary collections of planets or their parts, and even the totality of planets itself are ingredient elements of the totality (i.e., "collective class") of planets, which consequently has no uniquely determinate number of ingredient elements. The totality (i.e., "collective class") of planets is the same individual as the totality of itself, of parts of planets, and of collections of either planets or parts of planets. Yet clearly \* ("the distributive classes of") the totality of planets, parts of planets, and collections of either planets or parts of plants."

\* ("the distributive class of planets need not coincide with.,

1) J.-B. GRIZE: Logique moderne III. Paris, La Haye, Gauthier-Villars, Mouton, 1973, pp. 85-88

2) E. LUSCHEI: The Logical Systems of Lesniewski. Amsterdam, North Holland, 1962, p. 73 et p. 31.



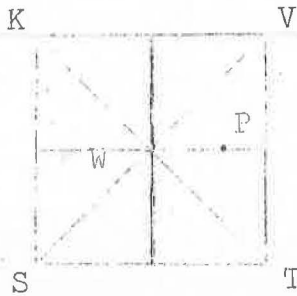
For example, only the five squares in Illustration A here are (as expressed in the material mode, "member elements of the distributive class" of) square in Illustration A; whereas the one comprehensive square, the four smaller square subsections, the triangles into which the five squares are subdivided, and any other arbitrary parts of Illustration A, discrete or overlapping, are alike ingredient elements of the totality (i.e., "collective class") of Illustration A, none of which need be indivisible. Similarly, only individual soldiers are ("member elements of the distributive class" of) soldiers in an army; whereas soldiers, platoons, companies, battalions, regiments, divisions, the army itself, and arbitrary collections of any of these or of their parts are ingredient elements of the totality (i.e., "collective class") of soldiers in the army."

Ces quelques définitions et l'analyse des exemples proposés suggèrent d'emblée deux remarques.

La première exprime un certain étonnement devant la puissance de la classe méréologique par rapport à la classe distributive. La conception traditionnelle de la notion d'ensemble, et l'habitude des procédures classificatoires demandent un effort pour assimiler la subtilité du concept de classe méréologique et en particulier pour comprendre les critères qui limitent cette puissance: la définition montre en effet que la richesse de cette classe est limitée et qu'il n'est pas possible d'y mettre n'importe quoi. Cette conception intègre un aspect créatif et un aspect situationnel de la pensée qui classe, qui est des plus séduisants lorsque l'on a à aborder le phénomène des objets du discours.

Le terme primitif de la méréologie: "el(.)", c'est-à-dire élément de, mérite une attention particulière. Considérons l'un des exemples que nous propose Luschei. Soit  $A \in Kl(x)$  où  $x$  représente "les carrés de la figure I". Grâce à la définition, nous pouvons admettre sans équivoque dans cette classe, les cinq carrés de base, et une analyse rapide nous fait accepter de même les différents triangles ainsi que, par exemple, le segment de droit WP. Cependant qu'en est-il du point P?  $P \in el(A)$  ?

Figure I



La réponse est évidente si l'on se réfère à la troisième clause de la définition de la classe. En effet, il suffit de trouver deux éléments E et F qui satisfont cette troisième clause.

Choisissons pour E, le carré RSTV, pour F, l'élément P lui-même. En accord avec la méréologie, nous savons que tout objet est élément de lui-même. F est bien élément du carré RSTV et de plus F est élément de lui-même. Le point P est ainsi élément de la classe des carrés de la figure I.

Choisissons un exemple moins topologique et appelons  $x$  les propriétés physiques de la lune.  $A$ , dans  $A \in Kl(x)$  est le nom de l'objet Lune, vu sous l'aspect de ces propriétés physiques. Voyons les trois clauses de la définition.

- 1)  $A \in A$ , A est un objet.
- 2)  $(\forall D)(D \in x \supset D \in el(A))$ , tout ce qui est propriété physique de la Lune est élément de l'objet "Lune". Si D est "la masse de la Lune" (soit:  $7.349 \cdot 10^{22}$  Kg), cette masse est bien élément de la Lune tel que nous l'avons défini.

- 3) Si D est maintenant "la mer de la tranquillité" D est-il élément de A? Y répondre c'est trouver deux éléments E et F tels que:

$$si D \in el(A) \dots (E, F)(E \in x \wedge F \in el(D) \wedge F \in el(E))$$

Choisissons pour E: "la configuration d'une catégorie de roches lunaires" et pour F: "les roches de la mer de la tranquillité qui ont effectivement cette configuration moléculaire  $\phi$ ".

Le F trouvé est bien l'élément médiateur prévu par la définition. Il est à la fois élément d'un objet qui est propriété physique de la Lune et élément d'un espace géographique bien défini: la mer de la tranquillité. Cette superposition, cette mise en présence des qualités d'un objet caractérisent bien l'esprit méréologique; l'acceptation distributive de la notion de classe n'aurait pu nous permettre une telle association.

Il reste cependant un problème, tous les exemples choisis l'ont été dans un univers où le concret fait loi. Dans l'univers plus "flou" des discours spontanés, des représentations globales, "être élément de" est plus délicat à interpréter; le nom collectif ou générique x échappe souvent au contrôle imposé par la définition qui en fait une propriété caractéristique. Pour prendre un exemple, demandons-nous si le discours est élément des mécanismes de la pensée? Selon les positions philosophiques, les réponses divergent de manière diamétralement opposée, et un même discours peut présenter deux positions différentes.

La seconde remarque à faire est d'importance! Jusqu'ici nous avons traité le concept de classe météorologique comme une entité bien définie, illustrant ces caractéristiques par des exemples précis où le nom générique x pouvait toujours être bien précisé: -les carrés de la figure I - les planètes - les propriétés physiques de la Lune -. Penser les classes-objets du discours comme des classes météorologiques nécessite entre autres de découvrir dans le discours lui-même les traces du nom collectif qui règle une classe-objet. Mais ces traces restent le plus souvent implicites, à peine esquissées. Et c'est souvent la co-présence des objets du discours, de leurs déterminations, de leurs spécifications qui, dans une association, permettront de repérer, construire peu à peu le nom générique, voire même ses modifications. Considérons deux exemples:

Ex 1: "... La Lune, refuge du rêve,..."

Un objet, une apposition, laissent entendre l'existence d'un nom général x, qui pourrait être "les symboles poétiques lunaires" à partir duquel on peut prévoir le nom de la classe: la lune, et même prétendre découvrir des éléments lui appartenant, par exemple, l'ami Pierrot.

Ex 2: "... La Lune nargue les pêcheurs, domine les océans, règle courants et marées..."

Un objet et plusieurs déterminations font repérer ici aussi un nom général possible sans le nommer, par exemple x est "les influences dues à notre satellite". Cette inférence rend effectivement cohérent l'association des objets et des déterminations.

Et en concaténant ces deux exemples?

"... La Lune, refuge du rêve, nargue les pêcheurs, domine les océans..."

On s'aperçoit que rendre acceptable cet énoncé exige le repérage d'un nom générique. On rencontre là un des mécanismes logiques fondamentaux de l'organisation du discours.

Mais ces traces de processus logiques n'appartiennent pas nécessairement à l'ordre du dire.

"...presque toujours le langage ne donne pas, sinon allusivement, les rapports logiques, et les laisse deviner sans les exprimer ouvertement" a dit Frege (1). Cela est indéniable et l'"outil" théorique qu'est la notion de schématisation est conçu justement pour appréhender les processus logiques des discours à partir de leurs traces. La constitution d'une classe-objet  $x$  est inséparable des rapports que l'objet a avec son faisceau (ce qui est loisible de penser d'un objet dans une schématisation particulière: les propriétés qui s'y rapportent, les relations qui lui sont pertinentes, les transformations qu'il est possible d'opérer). Mais l'élaboration d'une classe-objet dépend aussi des champs des prédicats qui sont attribués aux objets et qui, eux, articulent, organisent, guident la cohérence de ce que la schématisation propose. On ne peut donc appréhender la genèse d'une classe-objet sans lui associer les notions de faisceau d'un objet et de champ d'un prédicat.

Empruntons l'anecdote suivante, traitée dans "Artificial Intelligence, Language and the Study of Knowledge"<sup>2)</sup>

"Aujourd'hui, c'était l'anniversaire de Jacques. Penny et Jeannette sont allées au magasin. Elles sont allées acheter des cadeaux. Jeannette décida d'acheter un cerf-volant. "Ne le fais pas" dit Penny: "Jacques a un cerf-volant. Il te le fera retourner".

A propos de cette anecdote, citons Papert:

"...l'anecdote n'inclut pas d'une façon explicite tous les faits importants... Certains lecteurs seront surpris de noter que le texte lui-même ne dit pas (a) que les cadeaux achetés par Penny et Jeannette étaient pour Jacques, (b) que le (cerf-volant) acheté par Jeannette était en fait un cadeau, et (c) qu'avoir un objet implique que l'on ne veut pas en avoir un autre."

---

1) G. FREGE: Ecrits logiques et philosophiques. Paris, Seuil, 1971, p. 103.

2) Cité in "Les ordinateurs peuvent-ils être vraiment intelligents?" M.L. Dreyfus, Critique 1980, pp. 736-37.

Si le cadeau consistait en une plaque de chocolat il n'aurait certainement pas été nécessaire de spécifier cette volonté de ne point cumuler, dans des catégories particulières, deux mêmes objets. Dans l'anecdote énoncée, on remarque bien que ce qui rend cohérent la situation schématisée, ce n'est pas uniquement ce qui est dit, mais aussi et surtout ce que l'on sait d'un objet dans une situation donnée: ses relations pertinentes, ses transformations possibles. Ici, le faisceau de "anniversaire" contient bien des éléments comme: "faire des cadeaux", "recevoir des cadeaux", ..., comme il pourrait aussi contenir: "souffler son gâteau". De même "acheter des cadeaux", toujours dans la situation donnée, renvoie à un champ dont on peut sans se tromper admettre comme éléments "Jacques", ..., "cerf-volant". De même "le faire retourner" ne pose plus problème dès lors que l'on accepte que "rendre un objet" ne s'applique qu'à l'objet que l'on vient d'acheter. Cette analyse n'a d'autre prétention que de mettre en évidence la nécessaire présence des notions de champ et de faisceau dans toute étude visant à cerner les processus logico-discursifs des discours.

### III. REMARQUES

3.1 Globalement, admettons deux grandes catégories de discours lorsque l'on parle de schématisation. Nous pourrions attribuer à la première catégorie les discours qui proposent à l'auditeur un micro-univers de l'ordre du descriptif. Le locuteur tente simplement de faire appréhender les aspects d'une situation, d'une chose, visant la reconnaissance par l'autre d'une représentation personnelle. L'exemple suivant caractérise ce type de schématisation.:

"La Lune, univers du pauvre Pierrot, voit son sol souillé. Le module, symbole de haute technicité, sculpture inutile, attend le verdict de l'histoire."

L'auteur de ces lignes ne vise ni à convaincre, ni à expliquer. Il installe par le discours et pour un auditoire particulier une organisation d'objets, avec un objectif particulier: transmettre sa propre perception d'une situation caractérisée par l'intrusion de la technique sur le satellite de la Terre. Il est possible de partager ou non les sentiments du locuteur, mais en aucun cas on ne niera ou refusera le dis -

cours. Dans cet exemple, il n'est pas dit que le module est justement le module lunaire, comme il n'est pas dit que la situation juste évoquée relève d'une aberration; c'est cependant le sentiment qui se dégage de ce texte à la lecture. Le rôle que jouent les faisceaux des objets en présence ainsi que le rôle articulatoire que remplit les champs des prédicats ne suffisent pas à rendre compte de ce sentiment; il faut encore associer ces deux notions au concept de classe-objet. Ici, il est question de la Lune. L'aspect sous lequel cet objet nous est présenté dépend des propriétés collectives, qui sont plus associatives que distributives de l'opérateur "élément de" et des deux notions fondamentales que sont champs et faisceaux. C'est de cette organisation, de leurs interactions des processus logiques qu'ils engendrent qu'il s'agira de rendre compte.

La seconde catégorie de discours est de nature différente; elle contient des schématisations caractérisables par un objectif différent des précédentes: modifier une opinion -argumentation, élaborer un savoir -explication. Le mouvement de ce discours est autre, car il ne vise pas seulement à "montrer" (car il "montre" aussi) ou à faire reconnaître mais profondément à modifier ou transformer l'état d'une connaissance ou d'une croyance; il consiste à enrichir, grâce à la constitution d'une classe-objet, le faisceau d'un objet ou le champ d'un prédicat. L'analyse de discours explicatifs nous permettra de mettre en évidence des éléments de ce type de schématisations

### 3.2 Explication

Caractérisons ce que nous entendons par discours explicatif. Utilisons la définition que nous propose M.-J. Borel dans "L'explication dans l'argumentation, approche sémiologique" Langue Française, no 50, mai 1981, pp. 36-37.

"Du point de vue de son objet, un discours explicatif est une procédure dans laquelle un phénomène singulier (1) est rapporté à un schéma (2 .1) puis il est re-décrit en fonction de ce schéma (2.2). Cette procédure s'analyse en trois étapes:

(1) Ancrage de l'explication. - L'objet à expliquer ("explicandum") est désigné en tant que singulier, différent, et il est décrit en fonction d'un problème à résoudre: savoir pourquoi un événement devait se produire ou une situation être ainsi, savoir comment un événement, une situation ont pu être possibles. "Singulier" veut dire hors-cadre, non classable (non répétable, non divisible; de ce point de

vue, une régularité peut être singulière quand on n'en connaît pas la raison d'être): "différent" veut dire décalé par rapport à un état normal de l'objet ...

(2) Production de l'explication. -L'énoncé du jugement explicatif ..., fait converger deux démarches différentes:

(2.1) Une démarche interprétative. Suscitée par la question, elle consiste dans la recherche d'une raison qui explique ("expliquant"): l'explicandum y est indice de l'expliquant et ce dernier, sens du premier, condition de son intelligibilité dans la mesure où accéder à une raison fait entrer dans un système (...). Le passage au système s'accompagne d'un changement de niveau, de la singularité à la généralité (celle de régularités, de lois ou de règles). ... une généralité n'est pas ipso facto explicative: la démarche suppose encore un changement de cadre de référence: l'expliquant est hétérogène par rapport à l'explicandum. C'est ici qu'intervient l'opération de spécification dont nous avons parlé. Elle joue un double rôle: faire voir l'objet sous un aspect particulier qui n'est pas nécessairement apparent dans une première appréhension, et assurer

la pertinence du schéma expliquant relativement à cet objet, puisqu'il s'agit de spécifier un aspect de l'objet en question. C'est pourquoi l'explication peut viser la re-production d'un processus formateur du phénomène et s'assurer en même temps que c'est bien le phénomène à expliquer qu'elle a pour thème.

(2.2) Le discours explicatif donne lieu à une démarche justificative contenant des preuves factuelles ou déductives dans laquelle l'explicandum devient conséquence de la raison donnée et par là "expliqué". Si l'on répond "p parce que q" à la question "pourquoi p?", quelque chose de l'ordre de la loi a joué, étayant la justification "car de q on tire p", qui peut n'être pas formulé, ni même connu. L'explication a un caractère de nécessité."

Tentons maintenant, à partir d'un texte, de montrer en quoi il présente cette démarche explicative.

"La lune tourne autour de la Terre, elle semble ainsi défier les lois de la gravitation. Sa masse paraît sans interaction avec celle de la Terre. Mais c'est oublier un paramètre essentiel: la Lune possède une vitesse propre, et cette vitesse compense l'action liée à sa masse. Cette situation explique le mouvement harmonieux de notre satellite. En effet si la Lune n'était dotée d'aucune vitesse relative, elle serait irrémédiablement attirée par la masse de la Terre".

Reprenons les trois étapes mises en évidence par M.-J. Borrel lorsqu'elle parle de discours explicatifs.

1- ancrage de l'explication. Un objet (ici, l'équilibre physique de la Lune par rapport à la Terre) est présenté comme une anomalie, en opposition apparente avec ce que les lois naturelles de la gravitation établissent (l'une des Lois de Maxwell). L'objet à expliquer est décrit: "La Lune qui semble défier les lois de la gravitation" et laisse entendre la présence d'un problème à résoudre: pourquoi cet état? pour quelles raisons "sa masse paraît sans interaction avec

celle de la Terre?"

2- production de l'explication. Soit l'énoncé du jugement explicatif:  
la vitesse de la Lune est responsable de cette situation.

2.1- démarche interprétative. C'est sous un aspect particulier que l'explication va se développer. L'aspect sélectionné dans notre exemple consiste en la théorie physique des corps; dimension dont les lois sont bien établies et qui règlent, entre autres, les rapports Terre-Lune.

2.2- démarche justificative. L'explicandum, "la Lune semble défier les lois de la pesanteur", devient conséquence de l'existence d'un nouveau fait, "la raison donnée et par là "expliquée" : la lune possède une vitesse et cette vitesse liée à l'existence de sa masse explique le mouvement harmonieux du satellite de la Terre.

Du point de vue de la classe-objet, les éléments s'organisent de la manière suivante:

ancrage	{ la Lune }
spécification:	{ la Lune, sa masse }
spécification:	{ la Lune, sa masse, cette vitesse }
spécification:	{ la Lune, sa masse, cette vitesse, le mouvement harmonieux du satellite de la Terre }

Cette organisation dépend d'un nom générique possible, x, qui nous indique quel est le champ des prédicats qui articulent les éléments de la classe:

- {défier les lois de la pesanteur};
- {paraître sans interaction avec celle (la masse) de la Terre};
- {posséder une vitesse propre};
- {compenser l'action liée à sa masse};
- {expliquer le mouvement harmonieux du satellite de la Terre};
- {être doté d'une vitesse relative};
- {être irrémédiablement attirée par la masse de la Terre};

Mais la démarche logico-discursive qui permet de reconnaître le nom générique est d'une autre nature que celui étudié dans le cadre de la première catégorie de schématisation. Ce processus ne sert plus seulement à faire identifier l'x élaboré par l'auteur du discours mais à construire un x dont l'identification passe par les aspects mêmes des objets dont il est question. Tout se passe comme si

le réseau que constitue champs, faisceaux et classe-objet s'autonomisait.

Vu sous l'aspect que le discours propose, la classe-objet la Lune,  $A \in Kl(x)$  où A est la Lune, se constitue peu à peu, puis s'inscrit dans une cohérence qui, à la fois, détermine et est déterminée par le nom générique x. Ce nom générique est précisément les propriétés qui fondent l'explication du phénomène (l'apparente anomalie d'un équilibre Terre-Lune). Mais l'appréhension que l'on a de ce nom générique se fait d'une manière spécifique, car, d'une part le discours le construit et, d'autre part, son existence équilibre justement les objets que le discours propose. C'est à la fois de cette construction et de cet échange qu'il nous faudra rendre compte.

En prenant plusieurs textes comme objets d'observation, nous avons tenté de mettre en évidence l'existence et l'importance, mais aussi l'interdépendance de trois notions fondamentales: faisceau d'objet, champ de prédicat, classe-objet; faire voir l'intérêt et la nécessité de considérer les classes-objet comme des classes météorologiques, laisser entendre la réduction qu'une application stricte du concept de classe météorologique aux objets du discours, établirait inmanquablement. Peut-on aller plus loin?

Le concept de classe météorologique ne suffit pas à décrire dans sa totalité la notion de classe-objet. Compte tenu de la dimension créative de la classe météorologique, il nous sera donc nécessaire de préciser, voire de définir autrement ce que recouvre l'opérateur "est élément de", dans le contexte d'une schématisation. Il nous sera également indispensable de déterminer et de représenter les relations entre champ, faisceau et classe-objet; elles sont de différents ordres et sous-tendent la construction dynamique du nom générique de diverses façons. Enfin, il nous faudra représenter et non plus seulement postuler l'existence des champs et des faisceaux dans la description d'une classe-objet, sans nécessairement connaître leur contenu mais en leur donnant la place qui leur revient dans la logique de la schématisation.